

" La Petite Bibliothèque "

Série B.

Histoire anecdotique.

La Cour du Roi Soleil

Avant le règne de Louis XIV — Formation de la Cour
et son installation à Versailles — Fêtes et Divertis-
sements — Le Cérémonial — La Cour après Louis XIV

PAR

A. PARMENTIER

60 GRAVURES



Paris

✻ ✻ ✻ LIBRAIRIE ARMAND COLIN ✻ ✻ ✻

5, Rue de Mézières

1909

Droits de reproduction et de traduction réservés pour tous pays.

“ La Petite Bibliothèque ”

Série B.

Histoire anecdotique.

La Cour du Roi Soleil

Avant le règne de Louis XIV — Formation de la Cour
et son installation à Versailles — Fêtes et Divertis-
sements — Le Cérémonial — La Cour après Louis XIV

PAR

A. PARMENTIER

60 GRAVURES



Paris

✻ ✻ ✻ LIBRAIRIE ARMAND COLIN ✻ ✻ ✻

5, Rue de Mézières

1909

Droits de reproduction et de traduction réservés pour tous pays.

LOUIS XIV EN COSTUME DE CÉRÉMONIE.
D'après une peinture de H. Rigaud (1659-1743). Musée du Louvre.



A LA NIÈCE MARCELLE

L'ONCLE ANDRÉ.

Avant-Propos.

On a donné au XVII^e siècle le nom de « Siècle de Louis XIV » ; c'est qu'en effet, au moins pour ce qui concerne la dernière partie de ce siècle, la figure du

« grand roi » domine toute l'histoire de ce temps. Nulle part peut-être la personne du prince ne s'affirme plus que dans la description de la cour ; ce n'est assurément pas Louis XIV qui a établi les règles de l'étiquette en usage de son temps, il les reçut en grande partie de ses prédécesseurs ; mais, par la stricte application qu'il en exigea de ceux qui vivaient auprès de lui, il a tellement marqué cette institution monarchique de son action personnelle, qu'en son temps la cour apparaît presque comme son œuvre. C'est au moins un des théâtres où les traits principaux de son caractère se laissent le mieux apercevoir, ainsi que l'influence qu'il a eue sur les gens et les mœurs de son temps. L'étude de la cour à l'époque de Louis XIV est donc un des meilleurs moyens de s'initier à la connaissance de cette période de notre histoire.

C'en est aussi un des plus aisés ; l'histoire de la cour est facile à reconstituer, car les témoignages écrits et figurés sont nombreux et de bonne qualité ; la littérature et l'art se réunissent pour fournir à l'auteur et au lecteur mille moyens de pénétrer dans l'intimité de Louis XIV et de ses contemporains. A l'aide des anecdotes nombreuses que l'on peut recueillir dans les mémoires et dans les correspondances de ce temps, en joignant aux textes une riche illustration choisie exclusivement dans les estampes de l'époque, on a essayé de tracer ici un tableau rapide mais précis de la vie de cour au grand siècle. Ce tableau, pour être rapide, nous obligeait à des omissions systématiques, et, pour être précis, à des citations de faits déjà connus de beaucoup de lecteurs. Nous nous en consolons en pensant que, tel qu'il est, notre petit livre sera un guide pour ceux qui veulent évoquer les souvenirs de Versailles, et, pour les autres, un agréable memento.

Parmi les principaux documents consultés, je signalerai l'État de la France, les Mémoires de Saint-Simon, le Journal de Dangeau (édition

abrégée par E. Pilastre), les Lettres de M^{me} de Sévigné, les Caractères de la Bruyère, les Œuvres de La Fontaine, le Siècle de Louis XIV, de Voltaire ; puis, parmi les travaux de nos contemporains, j'indiquerai : le Dictionnaire des mœurs, institutions et coutumes de la France, de Chéruel, l'Histoire générale, de Lavis et Rambaud, l'Histoire de France, d'E. Lavis, l'Histoire de la civilisation française, de Rambaud, l'Histoire du château de Versailles, par Dussieux, le recueil du même auteur intitulé « Grands faits de l'Histoire de France », l'étude de M. A. Pératé sur la Ville et le château de Versailles, dans la collection des « Villes d'Art célèbres », et le Dictionnaire de l'ameublement et de la décoration, de M. Havard.

A. P.



EMBLÈME DE LOUIS XIV ; FRAGMENT DU PLAFOND DE
L'ANTICHAMBRE DE LA REINE AU CHÂTEAU DE VERSAILLES.



I

La cour avant le règne de Louis XIV. Formation de la cour.

C'était la mode au XVII^e siècle d'imaginer pour chaque personne de marque un emblème qui exprimait aux yeux de la foule la grandeur ou la dignité du personnage. « Un antiquaire, nommé Douvrier, raconte Voltaire dans son célèbre ouvrage intitulé le Siècle de Louis XIV, imagina pour ce prince l'emblème d'un soleil dardant ses rayons sur un globe avec ces mots : Nec pluribus impar, qu'on peut traduire ainsi : Il n'a pas d'égal. Cette devise, continue Voltaire, eut un succès prodigieux. Les armoiries du roi, les meubles de la couronne, les tapisseries, les sculptures, en furent ornés. »

Cet emblème avait charmé l'orgueil du jeune monarque ; il en goûta si pleinement l'idée qu'il a pris soin dans ses Mémoires de le commenter lui-même et d'en expliquer minutieusement le sens.

« On choisit pour corps ¹ le soleil, écrit-il, qui, par sa qualité d'unique, par l'éclat qui l'environne, par la lumière qu'il communique aux autres astres qui lui composent comme une espèce de cour, par le partage égal et juste qu'il fait de cette même lumière à tous les divers climats du monde, par le bien qu'il fait en tous lieux, produisant sans cesse de tous côtés la vie, la joie et l'action, par son mouvement sans relâche où il paraît néanmoins toujours tranquille, par cette course constante et invariable dont il ne s'écarte et ne se détourne jamais, est assurément la plus vive et la plus belle image d'un grand monarque. Ceux qui me voyaient gouverner avec assez de tranquillité et sans être embarrassé de rien, dans le nombre de soins que la royauté exige, me persuadèrent d'ajouter le globe de la terre et pour âme nec pluribus impar ; par où ils entendaient, ce qui flattait agréablement l'ambition d'un jeune roi, que, suffisant seul à tant de choses, je suffirais sans doute à gouverner d'autres empires, comme le soleil à éclairer d'autres mondes, s'ils étaient également exposés à ses regards. »

Ainsi, de l'aveu même de Louis XIV, il faut voir en lui une sorte de soleil, et la cour est le monde où l'astre fait particulièrement briller ses rayons. Il n'en avait pas toujours été ainsi et ce n'est qu'avec le règne de Louis XIV que la cour de France atteignit l'incomparable éclat qui faisait l'admiration des contemporains du prince, étrangers autant que Français ; le spectacle qu'elle présente dans les chefs-d'œuvre de l'art et dans les récits des auteurs du temps éblouit encore nos yeux.

Les premiers Capétiens n'auraient pas été moins étonnés que nous devant le faste de leur lointain successeur ; ils vivaient simplement, à la mode des seigneurs de leur temps, n'exigeant d'eux que de médiocres marques de respect, et n'ayant guère d'autres distractions que la guerre, la chasse ou les cérémonies de la vie féodale, telles que l'introduction dans la chevalerie des enfants royaux ou l'hommage des grands vassaux. La cour de saint Louis est déjà moins simple ; les historiens nous ont conservé le récit de la fête somptueuse où le roi et ses frères reçurent la chevalerie ; cependant le cérémonial n'était pas encore compliqué dans une cour où, pour causer familièrement avec ses amis, le roi faisait étendre un tapis sur les marches du perron de la Sainte-Chapelle, ou bien encore s'asseyait au pied d'un arbre au bois de Vincennes afin d'y rendre la justice.

Les Valois se montrèrent plus amis du faste ; les fêtes devinrent nombreuses et coûtèrent fort cher à la cour de Philippe de Valois ou à celle

de Jean le Bon. Tournois, bals, mascarades, longs festins, occupaient les loisirs d'une noblesse avide de plaisirs qui déjà se pressait autour des rois ; le luxe des vêtements incessamment renouvelés, chargés d'or et de pierreries, était la dépense où se laissaient entraîner le plus volontiers les riches nobles de cette époque. Même le sage roi Charles V, pourtant si bon ménager de l'argent de ses sujets, donna parfois de splendides fêtes, comme celle par laquelle il reçut son oncle l'empereur d'Allemagne, Charles IV. Un élément original de ces fêtes, c'était l'exécution, au milieu des interminables repas où l'on se plaisait alors, de pantomimes moitié militaires, moitié religieuses, qu'on appelait justement entremets. C'est ainsi qu'à l'un des festins offerts par le roi à son hôte, on vit représenter la prise de Jérusalem par Godefroy de Bouillon et Pierre l'Ermite.

Mais les désastres de la seconde partie de la guerre de Cent Ans arrêtaient le développement régulier de la cour de France ; Charles VII n'eut guère les moyens de donner des fêtes, et Louis XI n'en eut point le souci, bien qu'au début de son règne il eût fait une belle entrée dans sa ville de Paris. C'est auprès des ducs de Bourgogne qu'il faut se transporter pour retrouver une cour régulièrement organisée ; déjà, ces princes ont imaginé tout ce qui constitue cette institution monarchique ; ils ont un entourage nombreux de serviteurs ; le langage qu'on doit tenir aux souverains, les attitudes que l'on doit avoir devant eux, tout cela est minutieusement déterminé ; il y a un cérémonial arrêté pour la réception des ambassadeurs, pour les mariages, pour les deuils ; les fêtes sont nombreuses, et chacun en connaît l'éclat ; enfin, un écrivain de ce temps, Olivier de la Marche, prend le soin de recueillir et de rédiger tous les usages suivis auprès de ses maîtres. Par un détour curieux, une grande partie des coutumes bourguignonnes allait se transporter par suite du mariage du petit-fils de Charles le Téméraire, Philippe le Beau, avec Jeanne la Folle, héritière de Ferdinand et d'Isabelle, à la naissante cour d'Espagne, pour en revenir un siècle après à la cour de France avec l'infante espagnole, Anne d'Autriche, femme de Louis XIII.

Au XVI^e siècle, la cour de France redevint brillante ; le pays est pacifié, les nobles sont rentrés dans l'obéissance, les rois sont riches. François I^{er} mène avec lui de château en château un nombreux cortège de seigneurs et de dames ; la chasse, les bals, les tournois, déjà même de timides représentations théâtrales, des concerts, des fêtes sur l'eau, sont les distractions favorites des rois et des gens de cour, qui recherchent en outre

la société des artistes et des écrivains. Les rois ne se préoccupent pas d'abord de se distinguer de leur entourage en exigeant de leurs serviteurs des marques constantes de déférence ; mais, à partir du règne de Henri II, un cérémonial qui règle la vie de la cour commence à s'établir, et ainsi s'introduit dans la vie de nos rois cet ensemble de règles dans l'attitude ou le langage qu'il convient d'avoir devant le maître, qu'on appelle l'étiquette.

A LA COUR DE FRANCE AU XIV^e SIÈCLE.

D'après une miniature du manuscrit français n° 2813 (Bibliothèque Nationale) représentant l'entremets du festin offert par Charles V à son oncle l'empereur d'Allemagne Charles IV. Debout à la table on voit l'empereur d'Allemagne, le roi de France, le fils de l'empereur d'Allemagne et quelques évêques. En avant de la table est un écuyer tranchant, puis, sur un navire, Pierre l'Ermite, et à droite les chevaliers faisant le siège de Jérusalem.



Nouvelle éclipse dans l'histoire de la cour de France avec la seconde moitié du XVI^e siècle. Au temps de la Ligue, le roi est bafoué. Henri IV a vécu la plus grande partie de sa jeunesse au milieu des camps ; une fois sur le trône, tout en sachant se faire respecter, il conserva les manières grossières auxquelles une trop longue fréquentation des gens de guerre l'avait habitué ; son bon sens et le souci de ses finances encore précaires lui interdirent de gaspiller l'argent du royaume en de somptueuses fêtes ; son principal divertissement fut la chasse. Son fils, le mélancolique Louis XIII, fut constamment malade ; il n'avait pas grand goût aux fêtes et n'aurait guère eu la force d'en supporter les fatigues ; des bals, la représentation de quelques ballets, des concerts, l'accomplissement d'un petit nombre de cérémonies, telles que la création des chevaliers dans l'ordre du Saint-Esprit, la chasse, voilà à quoi se réduisit sous ce monarque une cour où d'ailleurs dames et seigneurs étaient encore peu nombreux. La médiocrité de cette vie ne réjouissait guère l'épouse du roi, Anne d'Autriche, qui, de l'Espagne sa patrie, avait conservé le souvenir de la cour rigoureusement ordonnée où elle avait vécu dans sa jeunesse ; elle trouva dans son fils, à défaut du père, l'homme qui réalisa son désir. Louis XIV allait donner à la cour de France une régularité comparable à celle de la cour d'Espagne, et les fêtes où il se plaisait devaient, du vivant même de la reine-mère, surpasser en beauté celles de toutes les autres cours européennes. Dans les raisons qui ont déterminé Louis XIV à s'entourer d'une cour nombreuse, les historiens en démêlent quelques-unes qui tiennent à son caractère et d'autres qui proviennent de sa politique.

UN BAL A LA COUR DE FRANCE A LA FIN DU XVI^e SIÈCLE.
D'après une peinture du temps (Musée du Louvre).



Louis XIV aimait passionnément son métier de roi.
« Le métier de roi, disait-il, est grand, noble, délicieux. » Or, ce métier comportait une partie de représentation, qui ne pouvait être réalisée qu'au milieu du nombreux entourage qui constitue la cour. Nulle part ne pouvaient mieux apparaître cette politesse savamment mesurée, cette courtoisie, cette égalité d'humeur, cette maîtrise de soi, cette dignité constante, cette majesté affable, cet ensemble de qualités qui faisaient du roi un modèle de savoir-vivre, admiré sur ce point de tous ses contemporains, français ou étrangers. Il était orgueilleux ; la distance qu'une étiquette minutieuse mettait entre le souverain et ceux qui l'approchaient, fût-ce les membres les plus intimes de sa famille, marquait nettement aux yeux de tous la supériorité du prince. Il aimait par-dessus tout l'ordre et la ponctualité ; or, chacun de ses actes déterminait les différents mouvements de la cour ; il savait qu'elle était, grâce à lui, comme une horloge, dont il constituait l'indispensable ressort. Il était follement épris de gloire ; l'adulation dans laquelle s'abîmèrent bientôt les plus grands personnages du royaume chatouillait doucement sa passion. Il avait le goût du faste et de la

magnificence ; il put, à Versailles, repaître ses yeux de la richesse des appartements et s'éblouir de l'éclat des fêtes, où, dans sa jeunesse surtout, il engloutit une bonne part des revenus de son royaume.

Des raisons politiques achevèrent de déterminer Louis XIV à s'entourer d'une cour. La principale fut la ferme résolution de contraindre les nobles à l'obéissance ; il avait connu dans sa jeunesse, à l'époque de la Fronde, l'indiscipline et l'ambition démesurée de quelques-uns d'entre eux, d'un Condé par exemple ; il voulut que désormais, du plus petit gentillâtre de France jusqu'aux plus rapprochés du trône, l'obéissance fût entière. Il réalisa son désir en obligeant les chefs de la noblesse à vivre auprès de lui ; il les habitua peu à peu à considérer, dit-il dans ses Mémoires, « sa bonne grâce comme la seule source de tous les biens ; on ne doit s'élever qu'à mesure qu'on s'approche de sa personne ou de son estime, tout le reste est stérile ». « Ce fut, écrit Saint-Simon, un démerite aux uns, et à tout ce qu'il y avait de distingué, de ne pas faire de la cour son séjour ordinaire, aux autres d'y venir rarement, et une disgrâce sûre pour qui n'y venait jamais ou comme jamais. » Quand il s'agissait de quelque chose pour eux : « Je ne le connais point », répondait-il fièrement. Sur ceux qui se présentaient rarement : « C'est un homme que je ne vois jamais ». Et ces arrêts-là étaient irrévocables. Le même auteur estime que ce fut aussi de dessein délibéré qu'il lança les gens de cour dans les dépenses les plus grandes en vêtements, en équipages, en bâtiments, en jeu. « Le fond était qu'il tendait et qu'il parvint par là à épuiser tout le monde en mettant le luxe en honneur, et qu'il réduisit ainsi peu à peu tout le monde à dépendre entièrement de ses bienfaits pour subsister. » Enfin, il n'y a pas à douter que la magnificence des fêtes données à la cour de France avait pour but d'établir aux yeux de tous les autres princes de l'Europe la richesse et la puissance du roi ; aux jours mêmes les plus sombres du règne, le roi recourut parfois à cet expédient pour donner le change à ses ennemis et dissimuler sous l'éclat apparent de la cour la misère où le royaume était tombé.

LOUIS XIII PRÉSIDENT LE REPAS DES CHEVALIERS DU SAINT-ESPRIT.
D'après une gravure en taille-douce d'Abraham Bosse (1605 ?-1678).



Qu'on n'aille pas croire d'ailleurs que le sentiment public fût hostile à ces manifestations coûteuses de la grandeur royale. Les hommes du XVII^e siècle aimaient à la fois leur pays et leur roi, et ne distinguaient pas l'un de l'autre. On verra plus loin les plus grands écrivains du temps approuver l'amour du roi pour les constructions ; et, en ce qui concerne l'éclat de la cour, Bossuet exprimait l'opinion générale quand, dans l'oraison funèbre de la reine Marie-Thérèse, il prononçait les paroles suivantes : « Les rois non plus que le Soleil n'ont pas reçu en vain l'éclat qui les environne : il est nécessaire au genre humain ; et ils doivent, pour le repos autant que pour la décoration de l'univers, soutenir une majesté qui n'est qu'un rayon de celle de Dieu ».

Ainsi le caractère et la politique du roi s'unirent pour le déterminer à créer et à maintenir pendant tout son règne cette institution, la cour, dont on a essayé de tracer ici un « léger crayon », comme on disait au temps où vécut le Roi Soleil.





II

Composition et organisation de la cour.

La cour comprenait d'abord le roi, sa famille et les princes du sang ; c'étaient, à l'époque qui nous occupe, la reine-mère Anne d'Autriche qui mourut en 1666, la femme du roi Marie-Thérèse qui mourut en 1683, puis son frère auquel on donnait le nom de Monsieur, sa femme qu'on appelait Madame, le fils du roi que l'on nommait Monseigneur, sa femme que l'on désignait sous le titre de Madame la Dauphine, leurs enfants qui portaient les titres de ducs (duc de Bourgogne, duc d'Anjou, duc de Berry) ; venaient ensuite les neveux du roi et leurs enfants qui constituaient les princes du sang royal ; il y avait, après ceux-ci, les simples princes du sang : c'étaient les membres de la famille royale autres que les fils, frères et neveux du roi. Les plus éminents parmi ceux-ci étaient les Bourbon-Condé, parmi lesquels il faut distinguer le grand Condé, qu'on appelait Monsieur le Prince, et son fils qu'on nommait Monsieur le Duc. Louis XIV avait en outre assimilé à son fils légitime ses enfants naturels : on les désignait du nom de princes légitimés.

Tous ces personnages avaient autour d'eux un grand nombre de serviteurs, pris parmi les nobles ; ces « officiers », comme on disait alors, terme par lequel on entendait une fonction civile, pas du tout une fonction militaire, constituaient les maisons du roi, de la reine, des enfants de France, etc. La plus importante était naturellement la maison du roi ; si

extraordinaire que puisse paraître le chiffre qui suit, elle ne comprenait pas moins de plusieurs milliers de personnes, environ 5 000. La maison du roi aurait suffi, à elle seule, à peupler plus d'une petite ville du royaume.

Examinons rapidement les services qu'elle comportait ².

La maison du Roi se partageait en maison civile et maison militaire ; la première comprenait les fonctionnaires d'ordre civil, la seconde tous les officiers, au sens que nous donnons aujourd'hui à ce mot, et tous les soldats préposés à la garde et à la défense du Roi.

Dans le siècle de rigoureuse piété où vivait Louis XIV, il fallait d'abord songer « au soin de l'âme » : il y avait donc un service composé d'ecclésiastiques pour la célébration du service divin. A la tête de ce service était le grand-aumônier de France ; il avait sous ses ordres les aumôniers ; à tour de rôle, ils devaient se trouver au lever et au coucher du roi et à tous les offices auxquels il assistait. « Ils présentaient l'eau bénite au roi, et, pendant le service divin, tenaient ses gants et son chapeau ; aux repas du roi, ils bénissaient les viandes et disaient les grâces. » Une seconde division de ce service comprenait des ecclésiastiques de moindre qualité, des chapelains qui célébraient toutes les messes basses dites devant le roi, dans la chapelle ou dans l'oratoire particulier de Sa Majesté. Enfin la troisième subdivision de ce service comprenait la chapelle, musique composée de plus de cent cinquante exécutants, placée sous l'autorité du grand aumônier, d'un maître de chapelle et de plusieurs sous-maîtres.

PORTRAIT DE LOUIS XIV.
Bas-relief en marbre par Puget (Musée de Marseille).



Après l'âme, le corps ; tout ce qui concernait l'alimentation relevait du service de la bouche du roi. Dans ce service, naturellement très compliqué, il faut distinguer le gobelet à qui incombait l'approvisionnement de la table du roi en matière de boisson, et la cuisine-bouche qui préparait exclusivement les mets destinés au souverain ; puis venaient des services pour toute la cour et dont les noms par eux-mêmes sont assez clairs, tels que la paneterie, l'échansonnerie-commun, la cuisine-commun et la fruiterie. Dans ce dernier service, il y avait un aide spécialement chargé de présenter les palmes au roi, le jour des Rameaux. Enfin leur dernière division, la fourrière, comportait des serviteurs chargés de l'entretien de tous les

ustensiles de ménage relatifs aux cuisines. La bouche du roi ne comprenait pas moins de cinq cents officiers placés sous les ordres d'un haut fonctionnaire, le grand-maître.

Tout ce qui concernait le mobilier et le vêtement du roi était l'affaire du service de la chambre du roi. A sa tête était le grand-chambellan. Il avait sous ses ordres les quatre premiers gentilshommes de la chambre, une des dignités les plus recherchées de la cour, car elle fournissait de fréquentes occasions d'être en rapport avec le roi. A ce service se rattachait toute la légion des valets de chambre, des porte-manteaux, des barbiers, parmi lesquels se plaçait le chirurgien opérateur pour les dents, des tapissiers, des horlogers, des frotteurs, des porteurs de meubles. Puis voici des fonctionnaires inattendus, les valets et gardes chargés de veiller à la santé des lévriers, levrettes, petits chiens et oiseaux de la chambre du roi. S'agit-il des vêtements du roi, nous rencontrons alors le grand-maître de la garde-robe, les deux maîtres de la garde-robe, les quatre premiers valets de la garde-robe, le valet de garde-robe ordinaire, les seize autres valets de la garde-robe, et j'en passe. Tous ces gens-là n'avaient que l'entretien des vêtements du roi. Mais voici maintenant ceux qui les confectionnent ; arrivez à votre place, en ce défilé, tailleurs de sa Majesté, cordonniers, chaussetiers, brodeuses, pelletiers, orfèvres, joailliers, lavandières, etc., etc.

A ce service se rattachait celui du cabinet du roi où figuraient les huissiers, les secrétaires et les courriers du cabinet, l'imprimeur particulier pour les affaires et les dépêches du cabinet du roi. « Il y avait, en outre, le cabinet des livres dont la direction était confiée à un intendant et garde des bibliothèques et cabinets de Sa Majesté. Un relieur, un garde des plans, cartes et dessins, des lecteurs et interprètes, un antiquaire, étaient attachés au cabinet des livres du roi. » A côté de ces officiers, qui tous étaient des savants, on peut ranger les soixante Médecins, chirurgiens et apothicaires qui relevaient aussi de ce service.

HUISSIER DE LA CHAMBRE DU ROI (1722).
Gravure en taille-douce de Desplaces (1682-1739), d'après un dessin de
d'Ulin.



Enfin, si l'on ajoute les fonctionnaires du Garde-meuble, on atteint pour les officiers de ce service le chiffre d'environ sept cents personnes.

Il faut loger le roi et tout ce personnel ; il existe donc un service spécial des bâtiments du roi, à la tête duquel était le directeur et ordonnateur général des bâtiments et jardins du roi, académies, arts et manufactures royales. Il avait sous ses ordres tout un peuple d'architectes, sculpteurs, d'intendants, de contrôleurs, d'inspecteurs, et parfois des subordonnés inattendus pour nous, tels que l'intendant des devises et inscriptions. « Chaque maison royale avait d'ailleurs des officiers de bâtiments. On en comptait plus de cent pour le château de Versailles. »

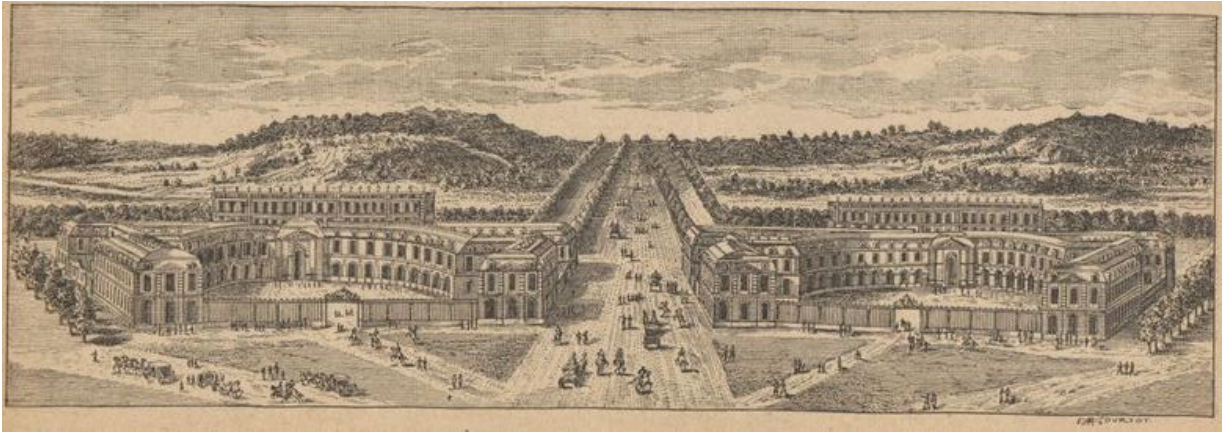
Voici venir maintenant l'important service des écuries de Sa Majesté. M. le Grand, c'est de ce nom qu'on appelait le grand-écuyer premier officier des écuries du roi, dirigeait toute cette partie de la maison du roi ; c'était un très grand personnage ; « il ordonnait toute la livrée du roi et personne ne pouvait la porter sans sa permission ». Il avait sous ses ordres le premier écuyer de la grande écurie. Ici encore, on rencontre des fonctionnaires

qu'on ne s'attend qu'à demi à voir relever de ce service : ainsi, les douze hérauts d'armes, les deux poursuivants d'armes, les trois porte-épées, deux porte-manteaux, douze grands hautbois, huit joueurs de fifres et tambourins, cinq trompettes marines, l'instrument, dont, comme on sait, M. Jourdain appréciait tout particulièrement l'éclatante sonorité.

Pour les déplacements du souverain, il y avait tout un service : c'était celui des maréchaux de logis du roi ; dans les voyages du prince, ils étaient chargés d'indiquer les logements que devaient occuper les courtisans et les troupes. Quand la cour était sédentaire, le grand-maréchal des logis qui présidait à ce service recevait les ordres du prince pour les logements de sa maison et de toute la cour et les faisait exécuter par les Maréchaux des logis et les fourriers qui servaient par quartiers. Un des fonctionnaires les plus importants de ce service était le capitaine des guides : « il se tenait à l'une des portières du carrosse du roi Marchant en campagne pour répondre aux questions du roi ». Tout ce qui concernait les postes dépendait aussi de ce service.

Je n'ai rien dit encore de la Vénérerie, qui, si l'on songe à la passion que les rois de France ont toujours eue pour la chasse, ne pouvait manquer d'être un service considérable à la cour. A la tête de cette branche de la maison du roi était le grand-veneur de France, avec sous ses ordres tout un corps d'officiers chargé de la conservation des bêtes fauves ; puis, par contre, venaient tous ceux qui étaient chargés d'aider le roi à les détruire. Il y avait un équipage particulier pour le chevreuil, un autre pour le sanglier, un pour le daim, une meute de chiens de chasse pour le lièvre, les lévriers de campagne, etc. La fauconnerie et la louvererie formaient des services spéciaux.

LES ÉCURIES DU CHATEAU DE VERSAILLES.
D'après une gravure en taille-douce de G. Pérelle (1600-1675).



Les cérémonies tenaient trop de place dans la vie de cour pour n'être point l'objet d'un service spécial. Les principaux officiers de ce service étaient le prévôt de l'hôtel, le grand-maître et le maître des cérémonies. Il faut leur adjoindre les introducteurs des ambassadeurs, qui conduisaient les ministres étrangers à l'audience du roi, de la reine, du dauphin, des fils de France, des princes et princesses du sang.

Reste le service financier de la cour : il était confié aux trésoriers du roi, au nombre de soixante-dix ; c'étaient eux qui payaient toutes les dépenses des différents services de la maison du roi.

Telles étaient les nombreuses divisions de la maison civile.

La maison militaire n'était pas moins considérable.

Elle comprenait d'abord quatre compagnies de gardes du corps ; c'était une troupe d'environ 1400 hommes ; ils étaient chargés de veiller jour et nuit sur la personne du roi. « Le capitaine des gardes qui est en quartier, lit-on dans l'État de la France, ne quitte point le roi depuis qu'il est levé ou sorti de la chambre... il marche toujours immédiatement après le roi et proche de sa personne, afin que rien ne l'empêche d'avoir toujours la vue sur la personne sacrée de Sa Majesté. »

A côté des gardes du corps, il faut placer les Cent-Suisses. « Choisis parmi les Suisses de la plus haute taille, ces gardes étaient armés de hallebardes Pour le service intérieur de la cour ; ils avaient conservé le costume à la Henri IV, et, entre autres, la toque et la fraise ou collerette plissée et empesée. »

Cinquante gardes de la porte veillaient pendant le jour aux portes intérieures du palais. Vingt-quatre gentilshommes dits gardes de la manche,

armés d'épées et de pertuisanes, avaient pour mission de veiller sur la personne du roi et de ne point le quitter ; ils étaient toujours debout aux côtés du prince, excepté à la messe, pendant l'élévation. Les gardes de la prévôté de l'hôtel « servaient à maintenir la police et à faire exécuter les règlements dans tous les lieux où se trouvait le roi » ; on les appelait aussi hoquetons ordinaires du roi, parce qu'ils portaient une veste de forme ancienne, dite hoqueton. Les gentilshommes à bec de corbin, ainsi appelés de leur hallebarde en forme de bec de corbin, au nombre de deux cents, précédaient le roi dans les grandes cérémonies en marchant deux à deux.

GRAND-MAÎTRE DES CÉRÉMONIES (1722).

Gravure en taille-douce de Haussard, d'après un dessin de d'Ulin.



Les gendarmes de la maison du roi, les cheveau-légers, les mousquetaires, distingués d'après la couleur de leurs chevaux en mousquetaires gris et mousquetaires noirs, divisés en deux compagnies de deux cent cinquante hommes, étaient de véritables corps de troupe et formaient l'élite de l'armée royale.

CENT-SUISSE DE LA GARDE.

Gravure en taille-douce de Desplaces (1682-1739), d'après un dessin de d'Ulin.



Enfin, à la plupart des services de la maison du roi étaient attachés de jeunes gentilshommes, qu'on appelait du vieux nom de pages. « Ils avaient des gouverneurs, sous-gouverneurs et précepteurs, et recevaient une éducation qui les préparait aux fonctions civiles et militaires. » Eux aussi avaient un service de domestique ; ainsi, « deux pages de la chambre entraient le matin dans la chambre du roi avec les officiers de la chambre pour prendre les pantoufles du roi et le soir ils les lui donnaient. Ils faisaient de même quand le roi s'habillait ou se déshabillait au jeu de paume. A l'approche de la nuit, deux pages se tenaient dans l'antichambre du roi, et, lorsque le roi sortait, ils le précédaient portant chacun un flambeau de cire blanche. Quand le roi montait en carrosse, les pages de la chambre montaient sur le devant du carrosse à côté du cocher. Pendant les chasses, le roi était accompagné par quatre pages de la grande écurie et six de la petite écurie, ils portaient les fusils du roi. »

Les plus grands seigneurs s'honoraient d'exercer auprès du roi ces fonctions domestiques, fidèles en cela à la vieille tradition monarchique. Le

prince de Condé et après lui son fils furent grands-mâîtres ; le duc de Bouillon fut grand-chambellan, le comte d'Armagnac grand-écuyer ; le duc de La Rochefoucauld grand-maître de la garde-robe ; le cardinal de Bouillon grand-aumônier. Il y avait honneur et profit à exercer ces charges ; elles valaient à leur titulaires, outre des appointements comme pas un de nos ministres n'en a aujourd'hui, de nombreux privilèges ; les plus petites mêmes conféraient des exemptions d'impôts. Aussi étaient-elles très recherchées, et cela nous explique comment nous trouvons parmi les valets de chambre de Sa Majesté J.-B. Poquelin, ou, si vous préférez, notre grand poète Molière. Le service ne consistait d'ailleurs qu'à faire acte de présence pendant quelques semaines : car, ingénieusement, comme ces charges s'achetaient et que le roi avait trouvé profit à les multiplier, elles s'exerçaient par quartiers ; quantité de ces charges avaient quatre titulaires, dont chacun accomplissait ses fonctions pendant trois mois de l'année.

GARDE DE LA MANCHE (1786).
D'après une aquarelle d'Hoffmann.



La police de la cour incombait au Grand-Prévôt de France, qu'on appelait encore prévôt de l'hôtel ; il veillait à faire régner l'ordre dans l'entourage du roi et jugeait toutes les contestations, tous les crimes et délits survenus à la cour. Il semblait qu'il réussissait assez mal dans sa mission ; il avait peine à débarrasser le palais des mendiants qui encombraient les cours ; il fallait recourir quelquefois à des mesures énergiques, l'on procédait à de véritables rafles. Le Mercure galant nous apprend qu'un jour de l'année 1700, l'on dut envoyer cinquante Suisses dans le château pour prendre les gens qui gueusaient et les faire conduire à l'Hôpital Général.

On volait, nous pourrions dire, on cambriolait jusque dans l'intérieur du château. Louis XIV fut un jour l'innocent complice de deux adroits filous qui, déguisés en laquais, enlevèrent sous ses yeux l'une des plus riches pendules du palais ; passant auprès de ces deux gaillards, dont l'un, debout

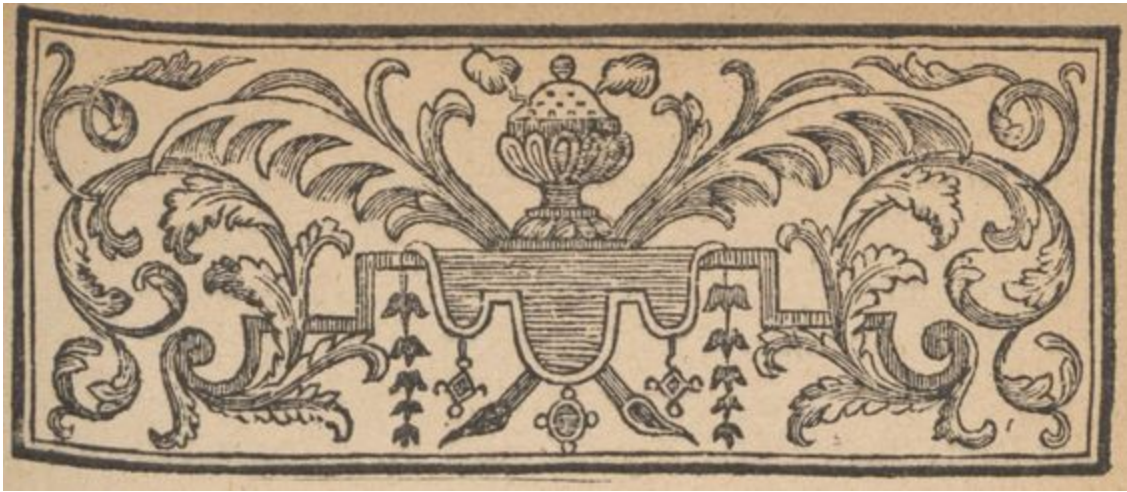
sur une échelle, enlevait avec le plus grand soin une fort belle horloge, le roi observa que l'échelle vacillait, et obligeamment il la maintint du pied ; quelques heures après, il apprenait avec stupéfaction qu'il avait collaboré au vol de son propre cartel ; il fut d'ailleurs le premier à rire de cette mésaventure. Voici l'histoire d'un autre vol, non moins extraordinaire, que l'on trouve contée tout au long dans les Mémoires de Saint-Simon.

On lui fit à la grande écurie, à Versailles, un vol bien hardi la nuit du 3 juin. Le roi étant à Versailles, toutes les housses et les caparaçons furent emportés ; il y en eut pour plus de cinquante mille écus ; les mesures furent si bien prises que qui que ce soit ne s'en aperçut dans une maison si habitée, et que dans une nuit si courte tout fut emporté sans que jamais on ait pu en avoir de nouvelles. M. le Grand entra en furie et tous ses subalternes aussi. On dépêcha sur tous les chemins, on fouilla Paris et Versailles, et le tout inutilement. Cela me fait souvenir d'un autre vol qui eut quelque chose de bien plus étrange, et qui arriva fort peu avant la date du commencement de ces Mémoires. Le grand appartement, c'est-à-dire depuis la galerie jusqu'à la tribune, étoit meublé de velours cramoisi avec des crépines et des franges d'or. Un beau matin elles se trouvèrent toutes coupées. Cela parut un prodige dans un lieu si passant tout le jour, si fermé la nuit et si gardé à toutes heures. Bontems, c'étoit le premier valet de chambre du roi, au désespoir, fit et fit faire toutes les perquisitions qu'il put, et toutes sans aucun succès. Cinq ou six jours après, j'étois au souper du roi, il n'y avoit que Daquin, premier médecin du roi entre le roi et moi, et personne entre moi et la table. Vers l'entremets j'aperçus je ne sais quoi de fort gros et comme noir en l'air sur la table que je n'eus le temps de discerner ni de montrer par la rapidité dont ce gros tomba sur le bout de la table, devant l'endroit du couvert de Monsieur et de Madame qui étoient à Paris, et qui se mettaient toujours au bout de la table à la gauche du roi, le dos aux fenêtres qui donnent sur la grande cour. Le bruit que cela fit en tombant, et la pesanteur de la chose pensa l'enfoncer, et fit bondir les plats, mais sans en renverser aucun, et de hasard cela tomba sur la nappe et Point dans des plats. Le roi, au coup que cela fit, tourna la tête à demi, et sans s'émouvoir en aucune sorte : « Je pense, dit-il, que ce sont mes franges ». C'en étoit en effet un paquet plus large qu'un chapeau de prêtre avec ses bords tout plats, et haut en manière de pyramide mal faite d'environ deux pieds. Cela étoit parti de loin derrière moi vers la porte mitoyenne des deux antichambres, et

un frangeon détaché en l'air étoit tombé sur le haut de la perruque du roi, que Livry, qui étoit à sa gauche, aperçut et ôta. Il s'approcha du bout de la table, et vit en effet que c'étoient les franges tortillées en paquet, et tout le monde les vit comme lui. Cela fit un moment de murmure. Livry voulant ôter ce paquet y trouva un billet attaché ; il le prit et laissa le paquet. Le roi tendit la main et dit : « Voyons ». Livry avec raison ne voulut pas ; et, se retirant en arrière, le lut tout bas, et par derrière le roi le donna à Daquin, avec qui je le lus entre ses mains. Il y avoit dedans d'une écriture contrefaite et longue, comme de femme, ces propres mots : « Reprends tes franges, Bontems, la peine en passe le plaisir ; mes baisemains au roi ». Il étoit roulé et point fermé ; le roi le voulut encore prendre des mains de Daquin qui se recula, le sentit, le frotta, tourna et retourna, puis le montra au roi sans le lui laisser toucher. Le roi lui dit de le lire tout haut, quoique lui-même le lut en même temps :

« Voilà, dit le roi, qui est bien insolent ! » mais d'un ton tout uni et comme historique. Il dit après qu'on ôtât ce paquet. Livry le trouva si pesant qu'à peine le put-il lever de dessus la table, et le donna à un garçon bleu ³ qui vint se présenter. De ce moment le roi n'en parla plus, et personne n'osa plus en rien dire, au moins tout haut, et le reste du souper se passa tout comme chose non avenue.





III

Les résidences royales. — Versailles.

La cour de Louis XIV eut d'abord comme résidences les plus vastes des anciens châteaux royaux ; pendant les vingt premières années de son règne, le roi habita tour à tour le Louvre, Saint-Germain, Fontainebleau. Mais ce dernier était bien éloigné de la capitale ; Saint-Germain, d'ailleurs d'assez petites dimensions, déplaisait au roi, parce que, dit une tradition probablement sans fondement, Louis XIV éprouvait quelque désagrément à voir de sa terrasse le clocher de Saint-Denis, perspective qui lui rappelait qu'il faudrait bien un jour aller retrouver ses ancêtres en cette nécropole des rois de France ; enfin, il n'aimait guère à résider à Paris, où pendant la Fronde il avait vu bafouée son autorité de jeune roi.

Toutes ces considérations, et, plus que tout peut-être, le désir d'avoir un palais qui fût en harmonie avec ses goûts particuliers, le déterminèrent à s'édifier une résidence de son choix.

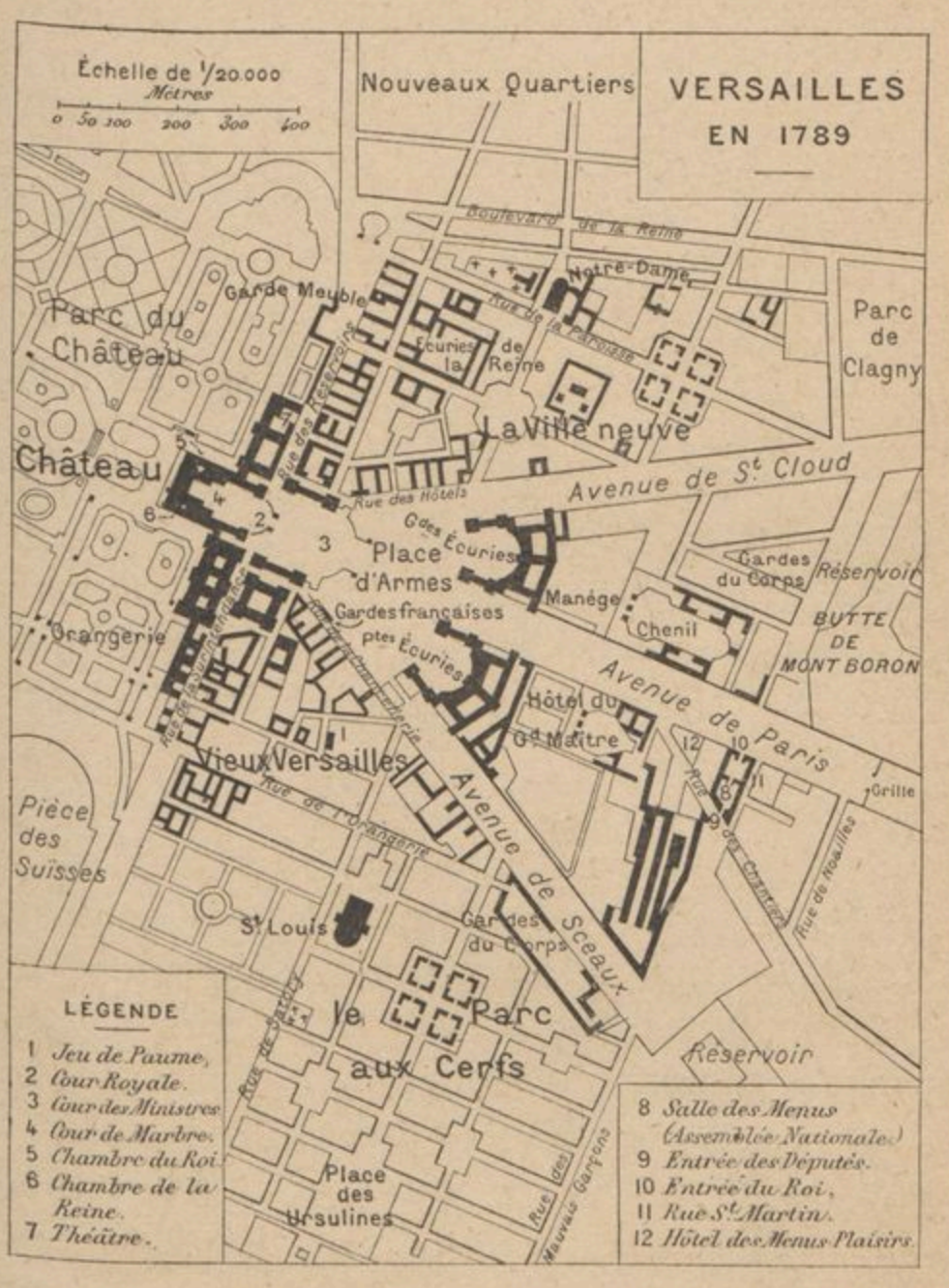
De bonne heure, il s'était plu dans le petit mais gracieux château que son père s'était fait construire à peu de distance de Paris et de Saint-Germain, ses principales résidences, dans le bourg jusqu'alors à peu près inconnu de Versailles. Dès 1651, le jeune roi y était venu chasser ; il y revint à plusieurs reprises ; vers 1664, il y donnait de splendides fêtes, et presque aussitôt

après il y faisait commencer des travaux d'agrandissement et d'aménagement. Il en confiait l'exécution aux artistes qui s'étaient déjà fait connaître dans la construction du célèbre château de Vaux, élevé par Fouquet, l'architecte Le Vau, le jardinier Le Nôtre et le peintre Charles Lebrun, tous trois déjà célèbres. En vain Colbert s'affligeait de voir le roi s'engager dans de coûteux travaux, pour une résidence que le ministre jugeait indigne de son souverain ; en vain Colbert suppliait Louis XIV d'achever cet admirable palais du Louvre, qui, avec les souvenirs historiques attachés à ses pierres, lui paraissait le véritable abri de la royauté française ; le roi tint bon, et, la mort dans l'âme, le ministre dut se conformer à la volonté royale.

Sur une autre question, le roi montra même fermeté. Les différents architectes qui se succédèrent dans la direction des travaux auraient tous voulu mettre par terre le château de Louis XIII ; par un sentiment de déférence envers le souvenir de son père, le roi exigea la conservation de ce petit édifice, tout en consentant à le laisser surmonter d'un étage à l'extérieur et remanier à l'intérieur.

Jusqu'en 1670, les travaux d'agrandissement furent dirigés par Le Vau ; cet architecte encastra le château primitif dans une construction nouvelle d'un style à l'italienne, tout différent du style à la française qui avait été employé pour la demeure de Louis XIII. Mansart lui succéda ; et, pendant trente ans, il exécuta fidèlement les projets du roi : car Louis XIV intervint pour une grande part dans la construction de sa résidence favorite ; le souverain se faisait présenter par son architecte les plans, les esquisses, les revisait attentivement et les annotait de sa main. Dès 1674, le roi faisait un séjour de quatre mois à Versailles ; à partir de ce moment, les travaux furent activement poussés ; en 1682, il y avait sur les chantiers 28,000 hommes et 6,000 chevaux ; en 1685 il y en avait plus de 36,000. Depuis le 6 mai 1682, le roi et la cour étaient installés dans le château ; en 1684, le roi prenait possession de la Galerie des Glaces ; en 1686, l'architecte lui livrait les deux salons qui l'accompagnaient à ses deux extrémités, le salon de la Paix et celui de la Guerre ; en 1689, étaient achevées les ailes du Midi et du Nord ; enfin, de 1699 à 1709, la Chapelle était bâtie. Et ce ne sont là que les plus grosses dates de la construction, car, dans un récit où l'on voudrait être complet, il faudrait mentionner les nombreux remaniements qui furent effectués à l'intérieur.

(Atlas Vidal Lablache).



Parallèlement à ces travaux, les architectes poursuivaient l'aménagement des jardins. Ici, l'effort fut immense. Il fallut, tantôt drainer un sol marécageux, tantôt, dans des parties sablonneuses et arides, amener à

grands frais l'eau nécessaire à tous ces bassins, à toutes ces fontaines, à tous ces jets, qui allaient constituer une des merveilles les plus étonnantes de la résidence nouvelle ; il fallut installer dans le sol l'énorme réseau de tuyaux qu'exigeait Le Nôtre ; en un mot, suivant la célèbre expression, ici de roi se plut à « forcer la nature ».

Le souverain avait juste raison de s'accuser à son lit de mort d'avoir trop passionnément aimé les bâtiments, car, pendant que les travaux de Versailles se poursuivaient, il s'engageait déjà dans de nouvelles constructions. Dès 1670, il commençait le château de Trianon, dont Saint-Simon a si heureusement résumé l'histoire en ces mots : « D'abord maison de porcelaine à aller faire des collations, agrandie après pour y pouvoir coucher, enfin palais de marbre ». A partir de 1693, ce fut Marly qui l'occupa ; ce n'était à l'origine, dit encore Saint-Simon, que pour y coucher trois nuits, du mercredi au samedi, deux ou trois fois l'année, avec une douzaine de courtisans en charge les plus indispensables » ; ce devint par la suite un ensemble de constructions fort important.

LE CHATEAU DE VERSAILLES AVANT LA FIN DU XVII^e SIÈCLE.
D'après une gravure de G. Pérille (1600-1675).



Dans ces travaux, combien de millions furent engloutis ! Combien d'hommes aussi périrent, pour que Sa Majesté royale vît ses caprices réalisés ! On estime qu'au cours du règne, Versailles à lui seul absorba plus d'un demi-milliard de notre monnaie. Et quant aux ouvriers morts dans ces travaux d'une sorte de fièvre que déterminait le remuement d'une si grande masse de terre, un seul témoignage, choisi parmi bien d'autres, suffit à faire tressaillir devant le prodigieux égoïsme du Souverain : « Le roi veut aller à Versailles, écrit M^{me} de Sévigné en 1678 ; mais il semble que Dieu ne le veuille pas, par l'impossibilité que les bâtiments soient en état de le recevoir et par la mortalité prodigieuse des ouvriers, dont on remporte toutes les nuits, comme de l'Hôtel-Dieu, des charrettes pleines de morts : on cache cette triste marche pour ne pas effrayer les ateliers. »

Essayons de nous représenter l'aspect de Versailles au début du XVIII^e siècle, tel qu'il était à la fin du règne de Louis XIV, après toutes les transformations que le château avait subies à l'intérieur et sans vouloir retrouver dans l'état actuel du palais les éléments de cette description : car, par suite des modifications que l'édifice a subies au cours du XVIII^e et du XIX^e siècles, il reste relativement peu de choses des dispositions que présentaient les appartements au temps du Grand Roi.

LE CHATEAU DE VERSAILLES, VU DU CÔTÉ DU PARTERRE D'EAU,
VERS 1675.

D'après une gravure de G. Pérelle (1600-1675).



La belle avenue qui subsiste encore aujourd'hui amenait de Paris à l'entrée du château, sur la large place que bordaient, faisant face au palais, la grande et la petite écurie, assez vastes pour avoir été de nos jours transformées en casernes d'artillerie. Trois cours précédaient la demeure du roi ; la première s'appelait la cour des ministres ; elle était enfermée entre deux grilles ; une estampe de Pérelle nous la montre garnie de gardes-françaises et de gardes-suisses dont les mousquets étaient posés à terre ou les piques disposées en faisceaux, comme des perches à houblon ; sitôt qu'arrivait le carrosse d'un personnage à qui son rang conférait cet honneur, les soldats saisissaient leurs armes et faisaient la haie, et tambours de battre au champ. Après la seconde grille, venait la seconde cour dite cour royale, et l'étroit espace laissé entre eux par les bâtiments du vieux château de Louis XIII était la cour de marbre, où pénétraient seuls les carrosses du roi, de la famille royale et des ministres.

Sur le côté gauche de la cour royale était l'entrée de l'escalier, dit l'escalier de marbre, par lequel on arrivait à un palier sur lequel ouvrait à

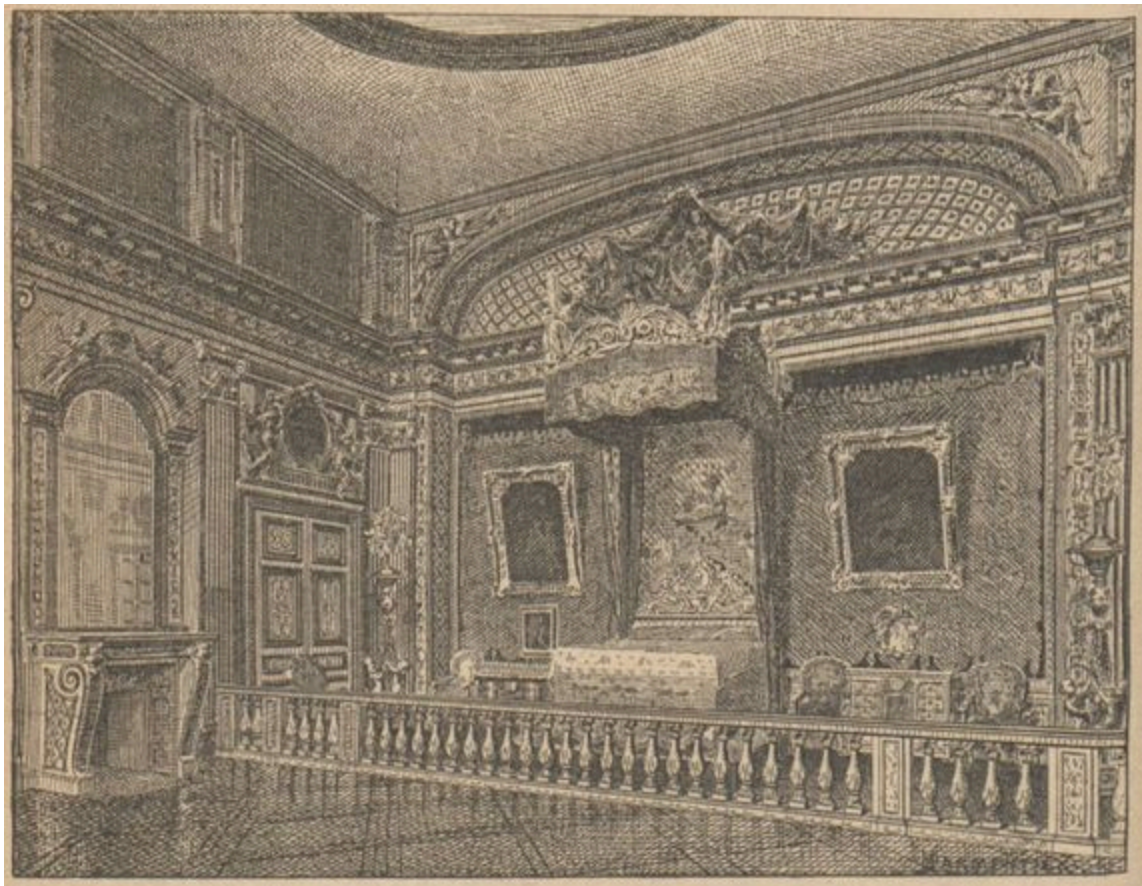
gauche l'appartement du roi, à droite celui de la reine ; par là, aussi, à la fin du règne, on pénétrait dans le modeste domicile, fait de quatre petites pièces, où vivait M^{me} de Maintenon. L'appartement royal s'étendait autour de la cour de marbre ; en 1701, la première pièce était une antichambre, appelée la salle où le roi mange ; la seconde était la salle de l'œil de bœuf, qui empruntait ce nom d'une ouverture de cette forme, percée dans la muraille ; enfin, l'on trouvait la chambre du roi, son cabinet et le cabinet des perruques. Sur les jardins, la façade tout entière était occupée par la fameuse galerie des glaces où avaient lieu les réceptions d'ambassadeurs et les bals d'apparat. Elle amenait à droite aux « appartements », longue suite de magnifiques salons par où l'on gagnait la chapelle. Au rez-de-chaussée du palais et au premier étage des deux ailes, demeuraient les princes du sang ; les courtisans, admis à séjourner à Versailles, étaient installés dans les étages supérieurs, et dans des bâtiments disposés du côté de la ville. Leurs appartements étaient en général composés de deux ou trois Petites pièces, fort incommodes.

L'intérieur du château était magnifiquement décoré ; les parois des salles étaient revêtues de marbre chatoyant ; les contemporains s'extasiaient devant la profusion des glaces qui valurent son nom à la grande galerie ; l'or était prodigué dans le palais et mariait son éclat à la douceur des marbres ; les portes étaient délicatement sculptées, et presque toutes portaient les deux LL enlacées qui constituaient le gracieux chiffre du roi ; les planchers étaient faits de « points » qui formaient des dessins compliqués. Puis, aux plafonds, aux murs, aux encoignures, aux voussures, les peintres avaient multiplié leurs allégories, divinités mythologiques où revenait toujours au premier plan Apollon ou le soleil, en qui l'œil complaisant des courtisans n'avait pas de peine à reconnaître le roi, allusions plus ou moins adroites aux grands faits du règne, exploits du roi retracés tout au long à la voûte de la galerie des glaces par le pinceau de Le Brun ; et l'on imagine sans peine le bonheur infini dont le souverain devait être enivré, quand, passant de sa chambre à travers les appartements, il gagnait la chapelle ; ses yeux, partout où ils tombaient, apercevaient son image ; il se voyait ici terrassant ses ennemis, là glorifié d'avoir encouragé les arts de la paix, partout triomphant, partout magnifique, et alors aux lèvres devaient lui monter les fragments d'opéras à sa louange qu'on l'entendait fredonner dans ses appartements particuliers, et jusqu'aux repas solennels.

LA COUR ANTÉRIEURE DU CHATEAU DE VERSAILLES.
D'après une gravure en taille-douce de G. Pérelle (1600-1675).



CHAMBRE A COUCHER DE LOUIS XIV, AU CHATEAU DE VERSAILLES
(ÉTAT ACTUEL).



SALON DE VÉNUS AU CHATEAU DE VERSAILLES ; A GAUCHE,
STATUE DE LOUIS XIV, EN EMPEREUR ROMAIN, PAR COYSEVOX
(1640-1720).



La richesse du mobilier était inouïe ; les différents inventaires qu'on en a conservés nous apprennent que Louis XIV disposait de 190 ameublements complets ; aux murs étaient suspendues les admirables tapisseries fabriquées aux Gobelins sur les dessins de Le Brun et dont la plupart représentaient les plus glorieux épisodes de la vie du roi ; des tableaux de maîtres, dont un grand nombre se retrouvent aujourd'hui dans nos collections nationales, ornaient les appartements ; partout les murs étaient tendus de velours, de damas, de brocart d'argent et d'or. Comme c'était l'usage au XVII^e siècle, il y avait peu de meubles, mais ceux qu'on rencontrait étaient faits de matériaux précieux ; c'étaient des tables ornées de marbre, d'écaillé, de bronze doré, de marqueterie ; des lits à colonnes, surmontés de panaches de plumes, et recouverts de riches courtelines de dentelles, des cabinets et des armoires d'ébène et de cuivre doré, où Boulle avait prodigué ses larges arabesques, des buffets où l'on admirait une profusion de vases en cristal de roche ou de pièces d'orfèvrerie. Le roi ne mangeait que dans de la vaisselle d'argent, de vermeil ou d'or. Partout dans le palais brillait l'argent ; dans la chambre du trône, la table, les guéridons, la garniture de cheminée, les lustres, le trône lui-même, étaient d'argent massif ; dans la grande galerie, les orangers qui y répandaient leur agréable parfum se dressaient au-dessus de caisses d'argent. C'est le soir qu'il faisait beau voir rutiler ces salles où les feux de l'or se mêlaient aux pâles rayons de l'argent, pour former avec les roses et les gris des marbres une harmonie digne de rivaliser avec la splendeur des soleils couchants, qui parfois font si superbement flamboyer les vitrages de Versailles. Des pyramides de lumières de quinze pieds de haut, à huit étages, « si remplis de flambeaux qu'ils se touchaient les uns les autres », renvoyaient dans l'appartement la lumière de milliers de bougies ; il en sortait, dit un contemporain, un éclat si brillant et si vif qu'il serait difficile de l'exprimer. Ah ! l'on comprend sans peine, devant une telle splendeur, l'admiration sans limites de M^{me} de Sévigné : « Je reviens de Versailles, écrit-elle en 1683, j'ai vu ces beaux appartements, j'en suis charmée. Si j'avais vu ? cela dans quelque roman, je me ferais un château en Espagne d'en voir la vérité. Je l'ai vue et maniée ; c'est un enchantement... ce n'est point une illusion comme je le pensais. » Hélas ! de tant de merveilles, il ne reste que le souvenir conservé dans les descriptions des auteurs contemporains, dans quelques tapisseries et dans quelques gravures ; quand vinrent les mauvais jours du règne, pendant la guerre de la ligue d'Augsbourg, Louis XIV fit fondre toutes ces merveilles

à la Monnaie, et le vieux roi n'eut plus jamais de finances assez prospères pour reconstituer ce riche mobilier.

LOUIS XIV ET SA FAMILLE REPRÉSENTÉS EN DIVINITÉS ANTIQUES.
D'après un tableau de Jean Nocret (Musée de Versailles).



Qu'on se garde bien, par exemple, de croire que ces appartements, qui paraissaient aux contemporains dignes de figurer dans les contes de fées, fussent agréables à habiter. Plus d'une pièce donnait sur des cours étroites et sombres ; les chambres étaient trop spacieuses pour être suffisamment chauffées, malgré la combustion des énormes troncs d'arbres dans les vastes cheminées, autour desquelles s'asseyaient parfois par terre en grelottant les dames de la cour. « Il fait si froid ici, écrivait Madame, le 5 mars 1695, qu'à la table du roi le vin ainsi que l'eau gèlent dans les verres. » Enfin, pourquoi cacher que dans ce palais somptueux où tout avait été envisagé pour la magnificence et rien pour la commodité, il s'élevait parfois de certains couloirs une odeur repoussante qui témoignait assez de l'usage auquel les avaient consacrés dames et seigneurs de la cour ? Qu'importait au roi ? Ne jouissait-il pas, lui, du rare privilège de s'asseoir,

quand besoin en était, sur sa chaise percée, dont les deux porte-chaises de Sa Majesté prenaient un soin jaloux ?

MEUBLE DE BOULLE (1642-1732), CONSERVÉ AU MUSÉE DU LOUVRE.



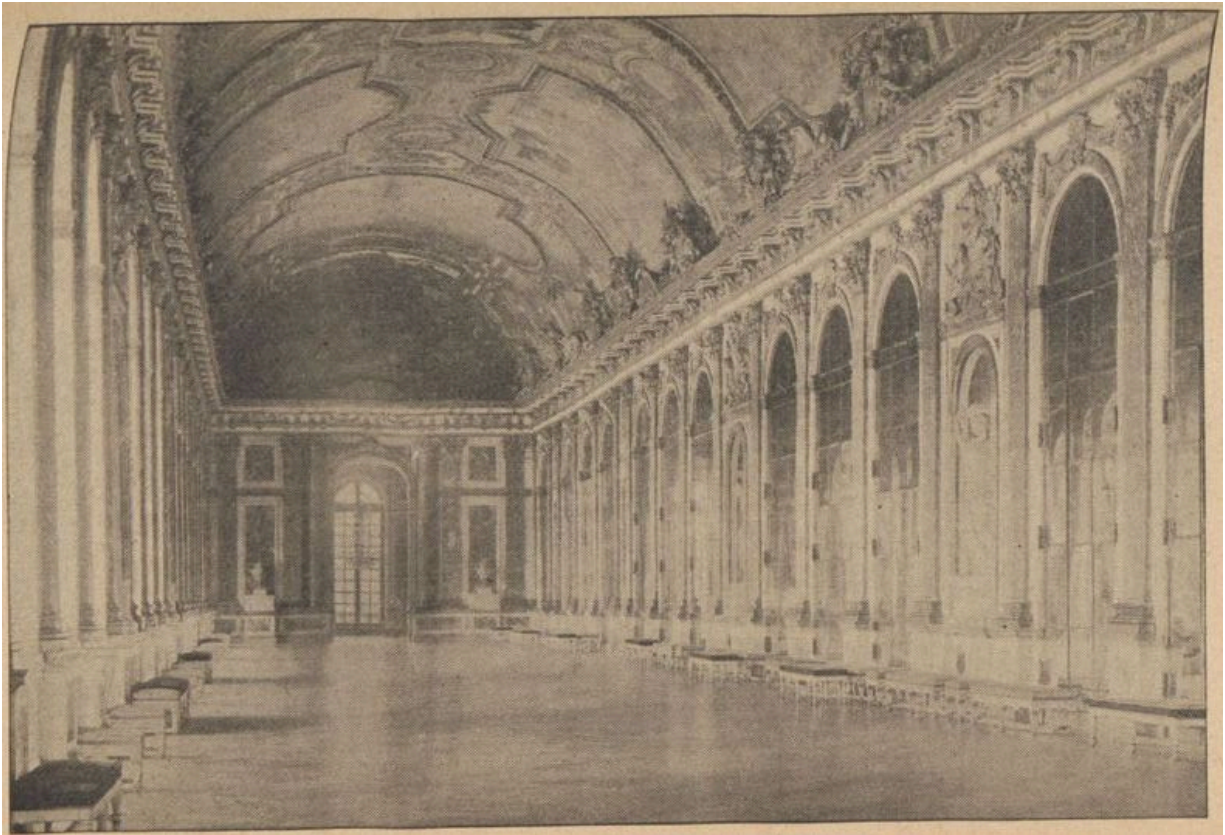
A la magnificence des appartements s'ajoutait l'agrément des jardins ; ici encore il faut surtout recourir aux estampes et aux tableaux anciens pour nous figurer l'aménagement qu'ils présentaient au temps de Louis XIV, car bien des changements y ont été apportés ; cependant les grandes lignes et les principes de la composition en subsistent. C'est à Louis XIV et à ses collaborateurs que reviennent la distribution générale, cet admirable parterre d'eau, qui borde la façade, ce fer à cheval qui conduit par un si

majestueux degré au tapis vert et de là au grand canal, ces allées droites, autrefois bordées de charmilles, coupées de place en place de ronds-points, qu'on appelait alors des ronds d'eau, ces fontaines ingénieuses, pour lesquelles les plus grands sculpteurs du temps imaginèrent tant d'inventions pittoresques. Dans ce jardin Mansart et Le Nôtre travaillèrent à l'arrangement général ; pour l'ornement, Tuby, Coysevox, Girardon, Le Hongre, et combien d'autres encore, modelèrent ce peuple de statues ou de groupes, divinités mythologiques, glorifications variées des actes du roi, personnifications des parties du monde, des saisons, des tempéraments, groupes d'animaux, qui mettent dans les feuillages la note claire de leur marbre ou la tache, sombre aujourd'hui, de leurs bronzes ou de leur plomb, éclatante autrefois de l'or qui les recouvrait ; c'était là le type achevé du jardin français où, suivant l'expression de Bossuet, l'art était venu en aide à la nature, admirable type d'ordonnance régulière, emprunté d'ailleurs aux jardins italiens et un peu aussi aux jardins hollandais. Mais combien de merveilles ont disparu ! d'abord l'incomparable grotte de Téthys, qui fut détruite du vivant même du roi ; La Fontaine a retracé en de jolis vers le jeu amusant des jets d'eau dont la pluie retombait traîtreusement sur le visiteur :

L'art en mille façons a su prodiguer l'eau :
D'une table de jaspe un jet part en fusée ;
Puis en perles retombe, en vapeur, en rosée...
... L'onde, malgré son poids, dans le plomb renfermée,
Sort avec un fracas qui marque son dépit,
Et plaît aux écoutants, plus il les étourdit.
Mille jets, dont la pluie à l'entour se partage,
Mouillent également l'imprudent et le sage.
Craindre ou ne craindre pas à chacun est égal :
Chacun se trouve en butte au liquide cristal.
Plus les jets sont confus, plus leur beauté se montre ;
L'eau se croise, se joint, s'écarte, se rencontre,
Se rompt, se précipite à travers les rochers,
Et fait comme alambics distiller leurs planchers.

Niches, enfoncements, rien ne sert de refuge :
Ma Muse est impuissante à peindre ce déluge.

GALERIE DES GLACES AU CHATEAU DE VERSAILLES (ÉTAT ACTUEL).



Disparue aussi la Ménagerie, curieux pavillon octogonal, placé au centre de cours où le roi avait rassemblé, dit encore La Fontaine, « plusieurs sortes de volatiles et de quadrupèdes, la plupart très rares et de pays éloignés » ; le Bonhomme y était en particulier resté en extase devant « certains oiseaux pêcheurs, qui ont un bec extrêmement long, avec une peau en-dessous qui leur sert de poche », dans lesquels il n'est pas difficile de reconnaître le cormoran. Au contraire, l'édifice magnifique de l'Orangerie a subsisté avec ses imposantes proportions.

« La beauté et le nombre des orangers et des autres plantes qu'on y conserve ne se sauraient exprimer, dit encore notre poète. Il y a tel de ces arbres qui a résisté aux attaques de cent hivers. » Et un autre contemporain,

dépeignant le spectacle des orangers répandus dans les jardins, s'écrie : « Quand les orangers sont arrangés dans le parterre, ils présentent l'image d'une forêt encaissée... Si leur symétrie fait un plaisir sensible à la vue, l'odorat n'est pas moins satisfait du parfum qu'ils répandent lorsqu'ils sont en fleurs ; c'est une promenade délicieuse. »

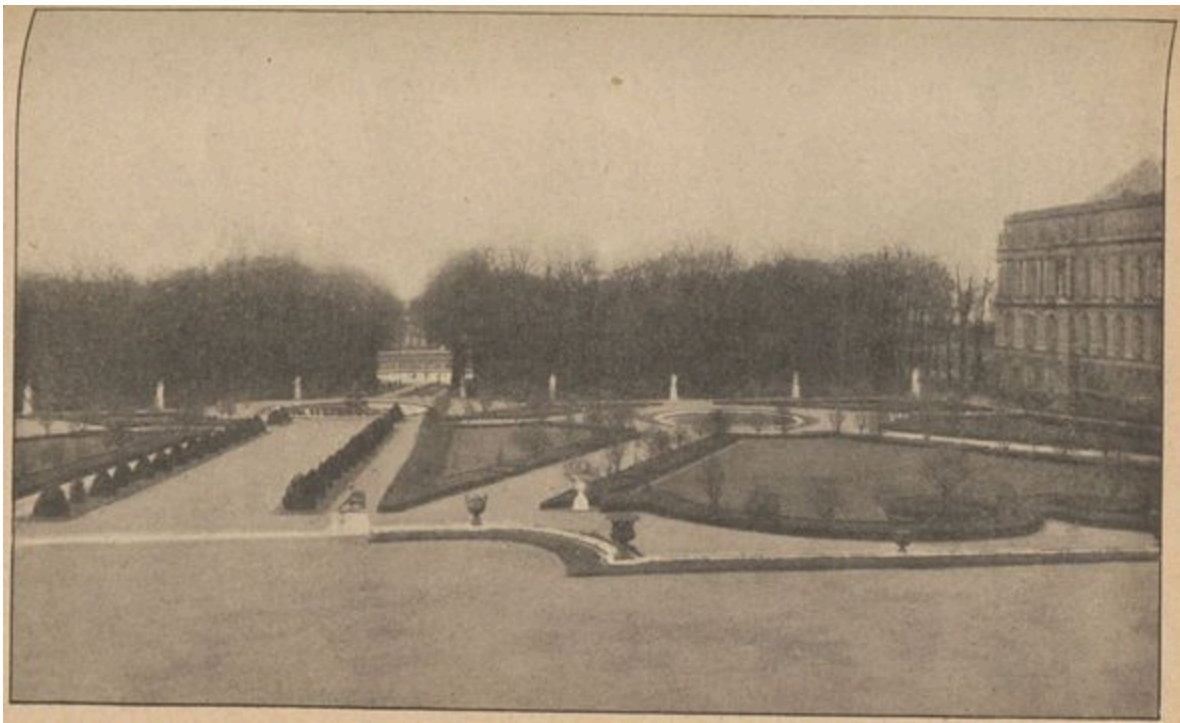
Bien rares sont les contemporains qui, lorsqu'ils décrivent Versailles, ne trouvent point d'éloges ; lisez plutôt ce que disait du château à peine encore commencé l'auteur de la Relation des fêtes qui y furent données en 1664 :

C'est un Château qu'on peut nommer un Palais Enchanté, tant les ajustemens de l'art ont bien secondé les soins que la Nature a pris pour le rendre parfait. Il charme en toutes manières, tout y rit dehors et dedans, l'or, le marbre y disputent de beauté et d'éclat, et, quoi qu'il n'y ait pas cette grande étendue qui se remarque en quelques autres Palais de Sa Majesté, toutes choses y sont si polies, si bien entendues, si achevées, que rien ne le peut égaler. Sa symétrie, la richesse de ses meubles, la beauté de ses promenades, le nombre infini de ses fleurs comme de ses orangers, rendent les environs de ce lieu dignes de sa rareté singulière. La diversité des bêtes contenues dans les deux Parcs, dans la Ménagerie, où plusieurs cours en Etoiles sont accompagnées de Viviers pour les animaux aquatiques, avec de grands bâtimens, joignent le plaisir avec la magnificence et en font une maison accomplie.

LE CHATEAU DE VERSAILLES. — LES JARDINS ; AU FOND, LA PIÈCE
D'EAU DES SUISSES (ÉTAT ACTUEL).



LE CHATEAU DE VERSAILLES. — LES JARDINS ; AU FOND, LE BASSIN
DE NEPTUNE (ÉTAT ACTUEL).



Dans ce concert d'éloges, Saint-Simon met seul une note discordante :

Le roi, dit-il, se plut à tyranniser la nature, à la dompter à force d'art et de trésors. Il y bâtit tout l'un après l'autre, sans dessin général ; le beau et le vilain furent cousus ensemble, le vaste et l'étranglé. Son appartement et celui de la reine y ont les dernières incommodités, avec les vues de cabinets et de tout ce qui est derrière les plus obscures, les plus enfermées, les plus puantes. Les jardins, dont la magnificence étonne, mais dont le plus léger usage rebute, sont d'aussi mauvais goût. On n'y est conduit dans la fraîcheur de l'ombre que par une vaste zone torride, au bout de laquelle il n'y a plus, où que ce soit, qu'à monter et à descendre ; et avec la colline, qui est fort courte, se terminent les jardins. La recoupe y brûle les pieds, mais sans celle recoupe on y enfoncerait ici dans les sables, et là dans la plus noire fange. La violence qui y a été faite partout à la nature repousse et dégoûte malgré soi. L'abondance des eaux forcées et ramassées de toutes parts les rend vertes, épaisses, bourbeuses : elles répandent une humidité malsaine et sensible, une odeur qui l'est encore plus. Leurs effets, qu'il faut pourtant beaucoup ménager, sont incomparables ; mais, de tout, il résulte qu'on admire et qu'on fuit. Du côté de la cour, l'étranglé suffoque, et ses vastes ailes s'enfuient sans tenir à rien. Du côté des jardins, on jouit de la beauté du tout ensemble, mais on croit voir un édifice qui a été brûlé, où le dernier étage et les toits manquent encore. La chapelle qui l'écrase, parce que Mansart vouloit engager le roi à élever le tout d'un étage, a de partout la triste représentation d'un immense catafalque.

Mais ce jugement où le critique est parfois étrangement dur fut écrit à la fin du règne, alors que les revers subis par la France rendaient justement sévères au sujet de tant de dépenses les bons Français. Aux temps heureux du règne, ce n'étaient point ces sentiments qu'éprouvaient même les hommes les plus intelligents du royaume à l'égard de Versailles, et l'on retrouverait, je crois, un écho exact de leur pensées dans le joli récit que La Fontaine nous a laissé, au début de son roman sur les aventures de Psyché, d'une visite faite avec ses amis, Boileau, Racine, Molière ou Chapelle, au château royal. Les quatre amis parcouraient longuement les salles du Château ; « entr'autres beautés, ils s'arrêtèrent longtemps à considérer le lit, la tapisserie et les sièges dont on a meublé la chambre et le cabinet du roi. Du château ils passèrent dans le jardin et prièrent celui qui les conduisait de

les laisser dans la grotte jusqu'à ce que la chaleur fût adoucie ; ils avaient fait apporter des sièges. Leur billet⁴ venait de si bonne part qu'on leur accorda ce qu'ils demandaient ; même, afin de rendre le lieu plus frais, on fit jouer les eaux. » Mais les quatre amis ne voulurent point être inondés ; ils prièrent celui qui leur faisait voir la grotte de réserver ce plaisir pour le bourgeois ou pour l'Allemand et de les placer en quelque coin où ils fussent à couvert de l'eau. Ils approuvèrent fort le dessein du roi d'avoir fait construire cette grotte enchantée, et, comme ils s'exprimaient en vers aussi facilement qu'en prose, l'un d'eux dit :

Quand le soleil est las et qu'il a fait sa tâche,
Il descend chez Téthys et prend quelque relâche.
C'est ainsi que Louis s'en va se délasser
D'un souci que toujours il faut recommencer.

LA MÉNAGERIE DU CHATEAU DE VERSAILLES.
D'après une gravure en taille-douce de G. Pérille (1600-1675).



Ils parcoururent ensuite à loisir les jardins, et quand, le soir, après avoir admiré le coucher du soleil et considéré, sur l'invitation de Racine, « ce gris de lin, ce couleur d'aurore, cet orangé et surtout ce pourpre, qui environnent

le roi des astres », ils furent remontés dans le carrosse qui devait cahin-caha les ramener à Paris : « Notre monarque, dit l'un d'eux, se divertit à faire bâtir des palais ; cela est digne d'un roi. Il y a même une utilité générale, car, par ce moyen, les sujets peuvent prendre part aux plaisirs du prince et voir avec admiration ce qui n'est pas fait pour eux. Tant de beaux jardins et de beaux édifices sont pour la gloire de leur pays. Et que ne disent point les étrangers ? Que ne dira point la postérité quand elle verra le chef-d'œuvre de tous les arts ? — Oui, reprit Polyphile (c'est-à-dire La Fontaine), recourant cette fois encore au langage des dieux, pour réveiller en sa mémoire les agréables sensations que lui avait données le spectacle des jardins :

On ne connaissait pas autrefois la beauté.
Tous parcs étaient vergers du temps de nos ancêtres,
Tous vergers sont faits parcs : le savoir de ces maîtres
Change en jardins royaux ceux des simples bourgeois,
Comme en jardins de dieux il change ceux des rois.
Que ce qu'ils ont planté dure mille ans encore !
Tant qu'on aura des yeux, tant qu'on chérira Flore,
Les nymphes des jardins loueront incessamment
Cet art qui savait les loger si richement.





IV

Les occupations de la cour. Le culte du roi.

La vie à la cour s'ordonnait sur les actes du roi ; tout, dans la vie du prince, était réglé par un cérémonial minutieux ; suivant le mot célèbre de Michelet, le roi apportait dans son existence la régularité de l'astre qu'il avait pour emblème. « Avec une horloge et un almanach, dit d'autre part Saint-Simon, à trois cents lieues de la cour, on savait ce qu'à une heure donnée le roi faisait. » Tout ou Presque tout de la vie du roi se passait en présence d'un grand nombre de personnes. Ouvrons un livre curieux, sorte d'annuaire officiel : l'État de la France, nous y verrons décrite par le menu la « journée du roi ».

Le roi se lève à l'heure qu'il a marquée le soir, avant de se coucher ; le premier valet de chambre qui a passé la nuit au pied de la couche royale le réveille, il est en général huit ou huit heures et demie du matin.

Le roi encore au lit, la porte de sa chambre s'ouvre, alors a lieu la première entrée. Avant tous autres, pénètrent dans la pièce le Dauphin et ses enfants, puis le frère du roi, les princes du sang, le grand-chambellan, tous les premiers gentilshommes de la chambre, le grand-maître de la garde-robe, les maîtres de la garde-robe ; il s'y joint ceux qui ont exercé ces charges, et certaines personnes à qui le roi a accordé cette entrée par une grâce particulière ; au nombre de ces privilégiés figurait la vieille nourrice du roi.

Le prince fait au lit sa première toilette sommaire ; pendant un quart d'heure, il récite quelques prières ; puis, passant à des soins d'un ordre plus profane, il décide de la perruque qu'il portera à son lever. Cette grave question résolue, il sort de son lit, on lui chausse ses mules et on lui passe la robe de chambre. « C'est là que commence le petit lever ou qu'il commence à faire petit jour chez le roi. »

On peigne le roi, qui demande la première entrée. « Le garçon de la chambre placé au près de la porte fait entrer, quand ils se présentent, ceux qui en ont le droit par leur charge, ou ceux qui ont le brevet d'entrée, » à savoir quelques grands seigneurs, les quatre secrétaires du cabinet, les deux lecteurs de la chambre, le médecin, le chirurgien, l'apothicaire, etc.

Le roi, suffisamment peigné, met sa perruque et demande sa chambre. Les huissiers de la chambre prennent la porte et font entrer les gens de qualité qui se tiennent dans la grande galerie et dans les salons voisins. « On doit gratter doucement aux portes de la chambre, de l'antichambre ou des cabinets, et non pas heurter rudement. De plus, si l'on veut sortir, la porte étant fermée, il n'est pas permis d'ouvrir soi-même la porte, mais on doit se la laisser ouvrir par l'huissier. »

RÉCEPTION DES AMBASSADEURS HELVÉTIQUES PAR LOUIS XIV
(TAPISSERIE DES GOBELINS).

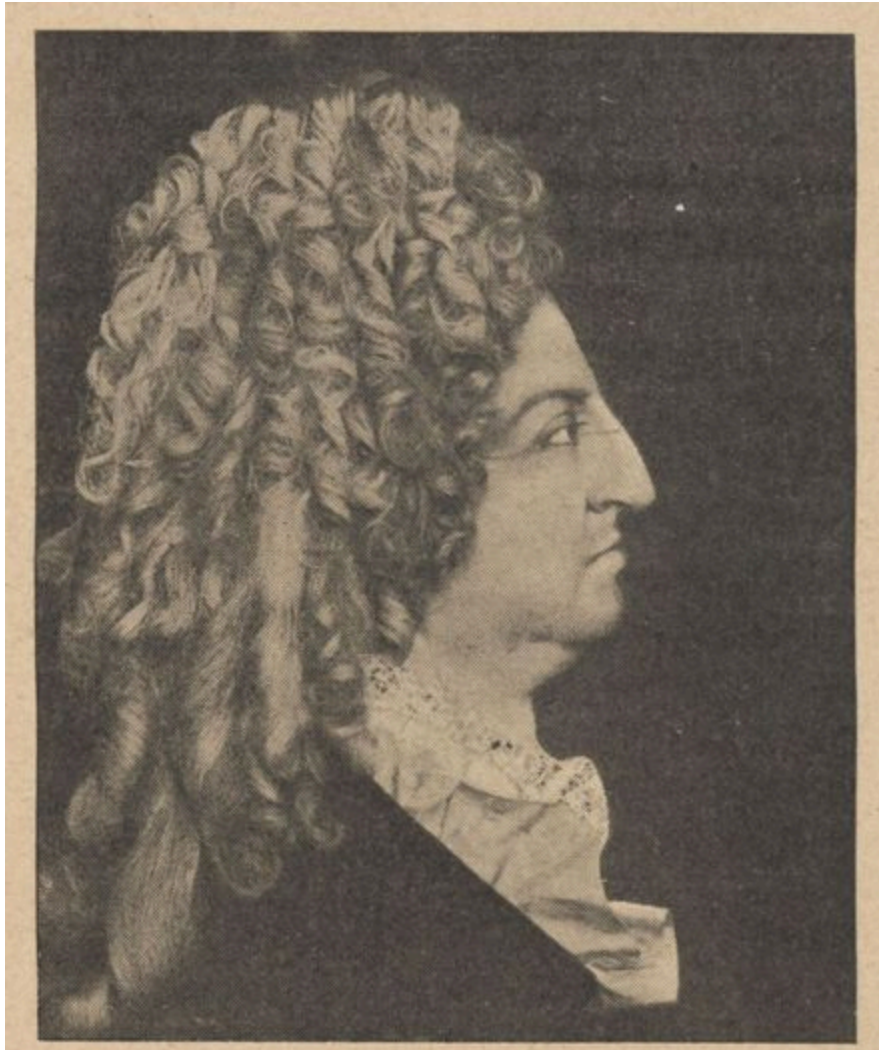


Cependant le roi continue de se vêtir ; il se chausse, met le haut-de-chausses, puis se fait raser et demande son déjeuner, ou à défaut prend un verre de vin et d'eau. Ce verre est présenté par le Dauphin ou à sa place par la personne la plus qualifiée, qui, pour avoir les deux mains libres, donne son chapeau et ses gants en garde à quelque grand seigneur.

Le roi ôte sa robe de chambre et met alors la chemise qui lui est présentée par le Dauphin. « Pendant que Sa Majesté ôte sa chemise de nuit et met sa chemise de jour, aux côtés de son fauteuil, il y a deux valets de chambre qui soutiennent sa robe de chambre pour le cacher. » Le roi met ensuite l'épée, la veste, le cordon bleu, le justaucorps, la cravate, prend un ou deux mouchoirs des trois qui lui sont présentés sur Une soucoupe en vermeil doré, saisit son chapeau, ses gants, sa canne⁵. « Un valet de chambre tient toujours le miroir devant le roi, durant le temps qu'on habille Sa Majesté, et deux autres éclairent aux deux côtés, s'il est besoin de lumière. » Le roi habillé prie un moment à la ruelle de son lit ; quelquefois il donne alors audience, s'assied dans son fauteuil en dedans les balustres de son lit, entouré de ses principaux officiers.

Cependant, toute la cour maintenant est là, ministres, gentilshommes de service, simples ecclésiastiques, spectateurs, ambassadeurs étrangers, légat du pape, etc., rien que des hommes, les dames sont chez la reine, astreintes de leur côté à semblables services auprès de la souveraine ; toute cette foule est respectueuse : « Tout le monde, dans la chambre du roi, est découvert ; les huissiers ont l'œil à ce que personne ne se couvre, ne se peigne et ne s'asseoie dans la chambre du roi, sur les sièges, sur une table, ou sur la balustre de l'alcôve, et, si l'on parle trop, ils font faire silence. »

PORTRAIT EN CIRE DE LOUIS XIV, VERS L'AGE DE SOIXANTE ANS.
Par A. Benoist (1632-1717), conservé au Musée de Versailles.



Ainsi se passait la fameuse cérémonie du grand et du petit lever ; de ce moment de la vie à la cour, il nous est resté, dans les œuvres de Molière, un joli croquis dans la pièce de vers intitulée le Remerciement au roi.

Votre paresse enfin me scandalise.
Ma muse, obéissez-moi ;
Il faut ce matin, sans remise,
Aller au lever du roi.
Vous savez bien pourquoi ;
Et ce vous est une honte

De n'avoir pas été plus prompte
A le remercier de ses fameux bienfaits.
Mais il vaut mieux tard que jamais.
Faites donc votre compte
D'aller au Louvre accomplir mes souhaits.
Gardez-vous bien d'être en muse bâtie ;
Un air de muse est choquant dans ces lieux ;
On y veut des objets à réjouir les yeux ;
Vous en devez être avertie :
Et vous ferez votre cour beaucoup mieux
Lorsqu'en marquis vous serez travestie.
Vous savez ce qu'il faut pour paraître marquis ;
N'oubliez rien de l'air ni des habits ;
Arborez un chapeau chargé de trente plumes
Sur une perruque de prix ;
Que le rabat soit des plus grands volumes,
Et le pourpoint des plus petits.
Mais surtout je vous recommande
Le manteau, d'un ruban sur le dos retroussé :
La galanterie en est grande,
Et parmi les marquis de la plus haute bande
C'est pour être placé.
Avec vos brillantes hardes,
Et votre ajustement,
Faites tout le trajet de la salle des gardes ;
Et, vous peignant galamment,
Portez de tous côtés vos regards brusquement.
Et ceux que vous pourrez connaître,
Ne manquez pas, d'un haut ton,
De les saluer par leur nom,
De quelque rang qu'ils puissent être.
Cette familiarité
Donne, à quiconque en use, un air de qualité ;
Grattez du peigne à la porte
De la chambre du roi ;
Ou si, comme je prévoi,
La presse s'y trouve forte,

Montrez de loin votre chapeau,
Ou montez sur quelque chose
Pour faire voir votre museau,
Et criez sans aucune pause,
D'un ton rien moins que naturel :

« Monsieur l'huissier, pour le marquis un tel. » Jetez-vous
dans la foule, et tranchez du notable, Coudoyez un chacun,
point du tout de quartier ;

Pressez, poussez, faites le diable
Pour vous mettre le premier ;
Et quand même l'huissier,
A vos désirs inexorable,

Vous trouverait en face un marquis repoussable,
Ne démordez point pour cela,
Tenez toujours ferme là :
A déboucher la porte il irait trop du vôtre ;
Faites qu'aucun n'y puisse pénétrer,
Et qu'on soit obligé de vous laisser entrer
Pour faire entrer quelque autre.
Quand vous serez entré, ne vous relâchez pas ;
Pour assiéger la chaise il faut d'autres combats ;
Tâchez d'en être des plus proches,
En y gagnant le terrain pas à pas ;
Et si des assiégeants le prévenant amas
En bouche toutes les approches,

Prenez le parti doucement
D'attendre le prince au passage.
Il connaîtra votre visage,
Malgré votre déguisement ;
Et lors, sans tarder davantage,

Faites-lui votre compliment.
Vous pourriez aisément l'étendre,

Et parler des transports qu'en vous font éclater
Les surprenants bienfaits que, sans les mériter,
Sa libérale main sur vous daigne répandre,
Et des nouveaux efforts où s'en va vous porter
L'excès de cet honneur où vous n'osiez prétendre,

Lui dire comme vos désirs

Sont, après ses bontés qui n'ont point de pareilles,
D'employer à sa gloire, ainsi qu'à ses plaisirs,
Tout votre art et toutes vos veilles ;
Et là-dessus lui promettre merveilles.
Sur ce chapitre on n'est jamais à sec.

Les Muses sont de grandes prometteuses ;
Et, comme vos sœurs les causeuses,
Vous ne manquerez pas, sans doute par le bec.
Mais les grands princes n'aiment guère
Que les compliments qui sont courts ;
Et le nôtre surtout a bien d'autres affaires
Que d'écouter tous vos discours.

La louange et l'encens n'est pas ce qui le touche,
Dès que vous ouvrirez la bouche,
Pour lui parler de grâce et de bienfait,
Il comprendra d'abord ce que vous voulez dire ;
Et, se mettant doucement à sourire
D'un air qui sur les cœurs fait un charmant effet,
Il passera comme un trait ;
Et cela vous doit suffire :
Voilà votre compliment fait.

Cette toilette enfin terminée, le roi se lève, dit Au conseil, passe dans son cabinet, où il reprend les reliques qu'il portait sur soi et sa montre, précédé de l'huissier qui fait fendre la presse devant Sa Majesté. Il dit alors au

grand-maître ou au premier maître d'hôtel à quelle heure il veut manger et s'il veut manger à son grand ou à son petit couvert ; il donne l'ordre pour les chevaux et les carrosses, et, avant que les officiers de sa garde-robe se retirent, Sa Majesté les avertit de l'heure à laquelle il se propose de sortir l'après-dînée, et des choses qu'il veut prendre comme bottes, bottines, casaque, surtout, manchon, etc. Le roi parti, les valets font la chambre ; puis, toute la journée, « un valet de chambre demeure assis dans la balustrade pour garder le lit ». Quand les grandes dames, surtout les princesses du sang, passent dans la chambre du roi, elles font une grande révérence au lit de Sa Majesté.

Le roi entendait ensuite la messe, soit avant, soit après le conseil ; il se rendait à l'office avec un pompeux cérémonial. « Tous les jours, quand le roi va à la messe, les gardes-suisses se mettent en haie, depuis les portes du chœur jusqu'au dehors de la chapelle... les tambours battent et les fifres jouent au moment que le roi vient, jusqu'à ce que Sa Majesté soit à ; genoux à son prie-Dieu », et la même cérémonie se renouvelait à la sortie. Jusque devant Dieu, le roi s'attachait à marquer la distance qui le séparait du ; reste de l'humanité. « A la tribune, la maison royale, c'est-à-dire jusqu'aux petits-fils de France inclusivement et non plus, se mettaient à la rangette et de suite sur le drap de pied du roi ; et comme là, à la différence de prie-Dieu, ils étaient tous appuyés comme lui sur la balustrade couverte du tapis, il n'y avait que le roi seul qui eut un carreau par-dessus la banquette, et eux tous étaient à genoux sur la banquette couverte du même drap de pied et tous sans carreau. » (Saint-Simon.)

LA VIERGE A LA GRAPPE

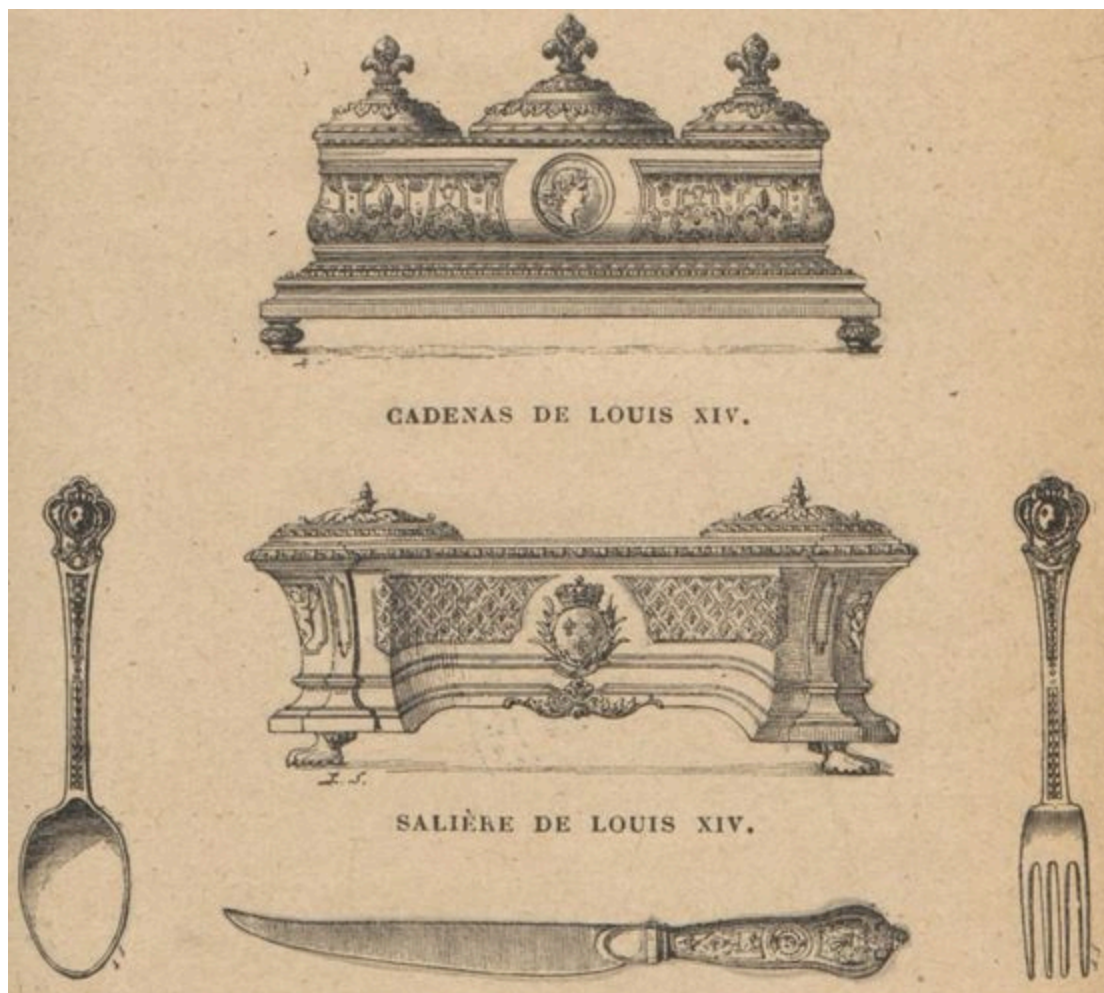
Peinture de Mignard (1612-1695), ayant fait partie des collections de Louis XIV,
aujourd'hui au Musée du Louvre.



Puis le roi dînait ; on sait qu'on appelait alors dîner le repas que nous nommons déjeuner ; s'il y avait petit couvert, le roi mangeait dans sa chambre, toujours seul à sa table, disposée dans l'angle de la fenêtre, assis dans un fauteuil, servi par le premier gentilhomme de la chambre ; s'il y avait grand couvert, mais à ce repas ce cas était, rare, il dînait avec la famille royale. « La table entrée, nous dit Saint-Simon, les principaux courtisans entraient, puis tout ce qui était connu, et le premier gentilhomme allait avertir le roi... Le roi d'ordinaire parlait peu à son dîner, quoique par ci, par là quelques mots, à moins qu'il n'y eût de ces seigneurs familiers avec qui il causait un peu plus ainsi qu'à son lever. » Jamais il n'y avait de dame au petit couvert.

CUILLER, COUTEAU ET FOURCHETTE DE LOUIS XIV.

Cadenas, salière, cuiller, couteau et fourchette sont reproduits d'après des dessins de Robert de Cotte, conservés au département des Estampes à la Bibliothèque Nationale.



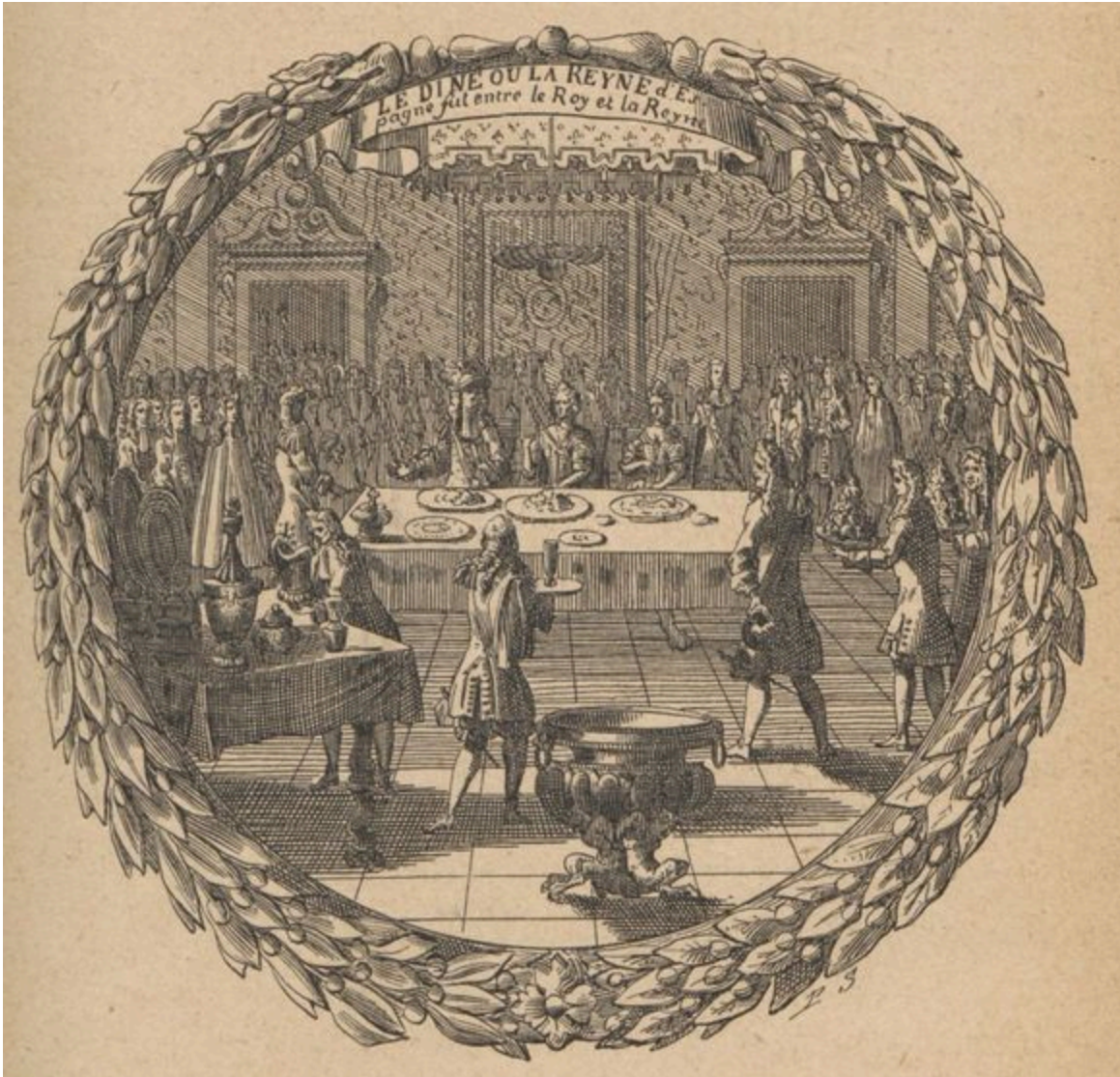
Après le repas, les personnes admises à l'honneur d'y assister reconduisaient le roi dans le grand Salon « où Sa Majesté ne reste pas longtemps, mais, ayant salué la compagnie, le roi rentre dans son cabinet » ; s'il ne sort point, l'après-dînée, il envoie quérir quelqu'un des ministres ; mais le plus souvent il passait l'après-midi au dehors, occupé à l'un des divertissements dont on trouvera plus loin l'exposé.

Au retour de la promenade ou de la chasse, le roi changeait de vêtements ; c'était le débotté où pouvaient entrer les personnes qui avaient les entrées au lever de Sa Majesté. Puis le roi travaillait de nouveau jusqu'à l'heure de l'appartement ; on appelait ainsi la réunion de la cour, de sept à

dix heures, dans les grands salons qui s'étendaient entre la galerie des glaces et la chapelle ; le roi y figurait un moment, prenait part aux conversations ou au jeu, puis rentrait dans ses cabinets. « Le soir, pour éclairer le roi, les huissiers de la chambre portent devant lui jusqu'au bas des escaliers les flambeaux de vermeil doré toutes les fois qu'il sort ou qu'il rentre, et en quelque lieu qu'il aille par les chambres, qu'il monte ou descende, et par les différents appartements du château. »

A dix heures, le roi soupait au grand couvert, c'est-à-dire qu'avec lui prenait part à ce repas toute sa famille, en s'arrêtant aux petits-enfants, au milieu d'un grand nombre de courtisans et de dames tant Assises que debout. Alors avait lieu le curieux cérémonial de la viande du roi. L'huissier de salle et les officiers du gobelet disposaient d'abord le couvert du roi, « savoir, l'assiette et le cadenas sur lequel sont le pain, la cuiller, la fourchette, le couteau et la serviette du roi ». Puis l'on allait jusqu'aux cuisines chercher la viande du roi ; le cortège se formait, les valets portaient les plats ; le maître d'hôtel et les officiers de bouche les précédaient ; trois gardes du corps se tenaient autour de la « viande du roi », la carabine sur l'épaule, et n'en laissaient approcher personne. La viande placée sur la table du roi et recouverte (d'où le nom de couvert donné au repas), le maître d'hôtel du quartier, son bâton à la main, avertissait le capitaine des gardes ; à son tour celui-ci prévenait le roi, qui, quelques minutes après, venait souper.

LE « GRAND COUVERT ».
Médaillon tiré d'un almanach de 1679.



Le repas s'accompagnait de cérémonies, j'allais dire de rites, dont le plus curieux était celui de la boisson. Le roi avait-il manifesté le désir de boire, comme ce n'était point alors la coutume de placer ni verre ni bouteille ou carafe sur la table, l'échanson criait d'abord : « A boire pour le roi ! » puis, après avoir fait la révérence au prince, il allait au buffet prendre des mains du chef d'échansonnerie-bouche une soucoupe d'or sur laquelle étaient placés un verre couvert et deux carafes de cristal pleines de vin et d'eau ; il revenait auprès du roi précédé du chef et suivi de l'aide du gobelet échansonnerie-bouche, et tous trois faisaient au préalable une seconde révérence à Sa Majesté. On procédait alors à l'essai ; personne de ceux qui

avaient trempé leurs lèvres dans le breuvage dont on allait ensuite servir quelques gouttes au roi n'ayant donné de signes d'empoisonnement, le gentilhomme servant, après une nouvelle révérence à Sa Majesté, découvrait le verre, et le présentait au roi en même temps que les carafes. Enfin le prince se servait, buvait et remettait le verre sur la soucoupe. Le gentilhomme servant reprenait verre, soucoupe et carafes, recouvrait le verre, faisait une quatrième révérence, et remettait le tout au chef d'échansonnerie-bouche qui le reportait au buffet, et pas un instant, en sa Majesté d'idole, le roi n'avait donné de signes d'impatience.

Après souper, le roi restait quelques moments dans la pièce ; puis, avec des révérences aux dames, il passait dans son cabinet ; il y demeurait une heure environ avec la famille royale, « assis dans un fauteuil, son frère également, son fils et les autres Princes debout, les princesses sur des tabourets », et ainsi, même dans la famille royale, l'ordre que demandent les rangs était respecté.

Cependant on préparait la chambre du roi ; on y apportait d'abord la collation dont le roi, gros mangeur, pouvait avoir besoin la nuit ; c'était le fameux en cas de nuit, puis le bougeoir était allumé et posé sur un siège à côté du fauteuil. Le roi donnait le bonsoir à sa famille et repassait dans sa chambre ; à l'entrée, il trouvait le maître de la garde-robe qui lui prenait des mains son chapeau, ses gants et sa canne. Le prince faisait ensuite une courte prière et venait se placer près de son fauteuil ; le grand-chambellan ou le premier gentilhomme de la chambre demandait au roi à qui il voulait donner le bougeoir, et « Sa Majesté, ayant parcouru des yeux l'assemblée, nomme alors celui à qui il veut faire cet honneur ».

Le roi se déshabillait ensuite, exactement dans l'ordre inverse de celui où il s'était vêtu.

« Quand le roi a remis sa robe de chambre ; les huissiers crient tout haut : « Allons, messieurs, passez ». Toute la cour se retire, et c'est là où finit ce qu'on appelle le grand coucher du roi. » Alors commence le petit coucher ; le roi poursuit sa toilette de nuit et se lave le visage et les mains ; à ce moment, l'huissier fait sortir toutes les personnes qui étaient au petit coucher et sort lui-même ; « il ne reste plus dans la chambre que le premier valet de chambre et le garçon de la chambre ; le roi entre de nouveau dans son cabinet et flatte un moment ses chiens. Cependant on fait le lit du valet de chambre qui couche au pied de celui du roi ; on bassine et prépare le lit

du prince, le roi rentre, boit un peu de vin et d'eau, se lave de nouveau les mains et se couche.

On allume le mortier, sorte de veilleuse, et la bougie qui brûlent toute la nuit. « Le premier valet de chambre ferme les rideaux du lit du roi ; puis il va fermer en dedans au verrou la porte de la chambre de Sa Majesté, il éteint le bougeoir et se couche. »

Et voilà la cour endormie jusqu'au réveil du roi.





V

Les occupations de la cour. Les cérémonies.

Naturellement les cérémonies étaient fréquentes à la cour ; il y faut distinguer celles qui, ayant un caractère officiel, n'étaient pas accompagnées de réjouissances et les cérémonies de famille, les unes gaies, comme les mariages, les autres tristes, comme les deuils.

Dans les premières prennent place les prestations d'hommage, les créations de titulaires dans les différents ordres royaux, les réceptions d'ambassadeurs, de souverains ou de corps constitués.

Voici, d'après les Mémoires de Saint-Simon, le récit d'une prestation d'hommage en 1699 ; c'est celui de M. de Lorraine, pour le duché de Bar.

Le roi se tint dans son fauteuil, couvert, entouré de princes du sang, et des ministres découverts. Par trois fois quelqu'un de la suite du duc gratte à la Porte. « Qui est-ce ? dit l'huissier. — C'est M. le duc de Lorraine » ; mais à la troisième fois le gratteur répondit : « C'est M. le duc de Bar ». Alors l'huissier ouvrit un seul battant de la porte ; le duc entra et s'approcha du roi avec « de très profondes révérences ». Le roi demeura couvert, « sans faire aucune sorte de mouvement ». Le duc de Gesvres s'avança, prit le chapeau, les gants et l'épée du duc de Lorraine et les remit à Nyert, premier valet de chambre du roi ; puis l'un et l'autre retournèrent à leur

place. Le duc alors se mit à deux genoux sur un carreau de velours rouge bordé d'un petit galon d'or qui était aux pieds du roi ; puis il mit ses mains jointes dans celles du roi. Le chancelier lut ensuite la formule de l'hommage-lige et de serment, le duc à son tour répéta les formules, et signa sur un parchemin le serment avec une plume que lui présenta le secrétaire d'État aux affaires étrangères, M. de Torcy ; en cet instant, Nyert lui tendit son épée qu'il remit. Le roi se leva alors et se découvrit ; puis il remit son chapeau et donna l'ordre d'en faire autant au duc de Lorraine et aux princes du sang. Tous restèrent quelques instants debout et rangés ; alors le roi se découvrit de nouveau et passa dans son cabinet où il fit ensuite appeler le duc de Lorraine.

Un curieux petit tableau des premières années du XVIII^e siècle, d'autant plus intéressant qu'il nous fait connaître l'aménagement de la chambre du roi, nous renseigne également sur le cérémonial suivi lors de la création des chevaliers de l'ordre de Saint-Louis : on y voit le roi conférant l'ordre aux nouveaux chevaliers agenouillés devant lui. Pour l'ordre du Saint-Esprit, il y avait des cérémonies plus compliquées ; la fête de l'ordre était célébrée au premier de l'an ; ce jour-là, on voyait se dérouler la procession des chevaliers recouverts de grands manteaux de velours noir, cernés de flammes d'or avec une broderie de fleurs de lis et de nœuds d'or qu'entouraient des chiffres d'argent. Sur le côté gauche du manteau étincelait la croix d'argent à huit pointes, avec la colombe au milieu. C'était un costume malaisé à porter, et quelquefois il se produisait de grotesques scènes, comme la mésaventure arrivée en 1689 à MM. de Montchevreuil et de Villars. « Les deux seigneurs, raconte malicieusement M^{me} de Sévigné, s'accrochèrent l'un à l'autre d'une telle furie, les épées, les rubans, les dentelles, tous les clinquants, tout se trouva tellement mêlé, brouillé, embarrassé, toutes les petites parties crochues étaient si parfaitement entrelacées, que nulle main d'homme ne put les séparer : plus on y tâchait, plus on les brouillait ; enfin, toute la cérémonie, toutes les révérences, tout le manège demeurant arrêté, il fallut les arracher de force, et le plus fort l'emporta. »

LE MARQUIS DE DANGEAU PRÊTE SERMENT DE FIDÉLITÉ AU ROI
DANS LA CHAPELLE DE VERSAILLES (1695).

D'après une gravure en taille-douce de Sébastien (1637-1714).



La majesté souveraine se manifestait particulièrement aux réceptions d'ambassadeurs ou de souverains étrangers ; un des plus curieux spécimens de ce genre de cérémonies nous est fourni par la réception du doge de Gênes en 1685. Quand il vint, bien contre son gré, à Versailles, « tout le chemin, lit-on dans le *Mercur* galant, était si couvert de monde, et toutes les cours du château en étaient si remplies, que les gardes de la porte eurent beaucoup de peine à faire ranger le peuple ». Le doge et ses compagnons, précédés d'une centaine de pages et de valets de pied, gagnèrent la grande galerie par l'escalier des ambassadeurs. Les cent-suisses bordaient cet escalier, et les gardes du corps étaient en haie et sous les armes dans leur salle. « Deux choses, continue le *Mercur*, sont à remarquer : l'une, que cet appartement et cette galerie étaient magnifiquement meublés, et qu'il y avait pour plusieurs millions d'argenterie ; l'autre, que la foule était également grande partout ; quoique ces appartements et cette galerie ensemble pussent contenir autant de monde que le plus vaste palais, quelque ordre qu'on eût apporté pour laisser un passage libre le long de la galerie, le Doge eut beaucoup de peine à la traverser. » Le roi était assis sur son trône ; « il était d'argent et élevé seulement de deux degrés. M^{gr}

Dauphin et Monsieur étaient aux côtés du roi, Sa Majesté était environnée de tous les princes du sang et de ceux de ses grands-officiers qui ont rang proche de sa personne en de pareilles cérémonies. Dès que le Doge eut aperçu le roi et remarqué qu'il en pouvait être reconnu, il se découvrit. Il avança encore quelques pas, et fit ensuite, et les sénateurs en même temps, deux profondes révérences à Sa Majesté. Le roi se leva, et répondit à ces révérences en levant un peu son chapeau ; après quoi, le monarque leur fit signe d'approcher, comme en les appelant de la main. Le Doge monta alors sur le premier degré du trône, où il fit une troisième révérence ainsi que les quatre sénateurs. Le roi et le Doge se couvrirent ensuite. Tous les princes en firent de même et les quatre sénateurs demeurèrent découverts. » Le Doge prononça ensuite un discours dont le tact fut très goûté. « Vous observez, lit-on encore dans le récit du Mercure, que toutes les fois que le nom de Sa Majesté se trouva dans le discours, le Doge se découvrit, que le roi en fit de même et que tous les princes se découvrirent aussi, ce qui arriva plusieurs fois. » Le roi répondit par quelques mots, et s'entretint un moment avec le Doge et les sénateurs. « L'audience finie, le roi, saluant le Doge, baissa son chapeau plus qu'il n'avait fait lorsque sa Sérénité était arrivée. Le Doge fit trois profondes révérences en se retirant. Les sénateurs firent tous la même chose, et, lorsqu'il se crut assez éloigné du roi pour n'en être plus vu, il se couvrit et les sénateurs aussi. » Puis se poursuivirent pendant plusieurs jours d'interminables visites aux membres de la famille royale, dont le récit nous retiendrait trop longtemps. Le roi aimait ces sortes de cérémonies, car il y excellait ; là se faisait admirer cette savante et habile politesse, si exactement graduée au rang qu'occupait une personne dans la cour ou en Europe : c'était là qu'il fallait voir la sûreté de son geste, la noblesse de sa contenance, la bonne grâce qui ne contrariait en rien sa naturelle majesté. « Aussi, écrit Saint-Simon, dans les choses sérieuses, les audiences d'ambassadeurs, les cérémonies, jamais homme n'a tant imposé ; et il fallait commencer par s'accoutumer à le voir, si, en le haranguant, on ne voulait rester court. »

CRÉATION DE CHEVALIERS DE L'ORDRE DE SAINT-LOUIS PAR LE ROI
DANS SA CHAMBRE.

D'après un tableau du XVIII^e siècle conservé au Musée de Versailles.



LE CARROSSE ROYAL ENTRANT AU PALAIS DE FONTAINEBLEAU

D'après une gravure en taille-douce d'I. Silvestre. de 1667.



L'imposant cortège du roi, quand il sortait de Versailles, était encore un sujet d'admiration pour ses sujets. La haie était alors formée par les gardes de la porte et par les soldats des compagnies des régiments des gardes françaises et suisses alors en exercice. Devant le carrosse du roi marchaient les Cent-Suisses deux par deux ; eux-mêmes étaient précédés des gardes de la Prévôté de l'hôtel. Le roi se tenait dans un carrosse à huit chevaux ; les valets de pied se rangeaient d'un côté et d'autre depuis la tête des chevaux jusqu'à la portière, l'un d'eux en tenait le bouton. Les gardes du corps entouraient le carrosse.

Les cérémonies des mariages dans la famille royale duraient plusieurs jours. Elles commençaient souvent par un bal ; puis le lendemain ou quelques jours après avaient lieu les fiançailles dans le cabinet du roi et la signature du contrat de mariage ; le roi profitait aussi de cette occasion pour faire connaître la composition des maisons qu'il constituait aux jeunes mariés. « Le jour du mariage lit-on, dans le récit du duc de Chartres que nous retrace Saint-Simon, récit qui peut servir de type, toute la royale noce et les époux superbement parés se rendirent un peu avant midi dans le cabinet du roi et de là à la chapelle. » Toute la famille royale se rangea comme à l'ordinaire, excepté qu'entre le prie-Dieu du roi et l'autel étaient deux carreaux pour les mariés, qui tournaient le dos au roi. Le cardinal de Bouillon, grand-aumônier, maria les jeunes gens et dit la messe ; le poêle fut tenu au-dessus des mariés par le grand-maître et le maître des cérémonies. « De la chapelle on alla tout de suite se mettre à table. Elle était en fer à cheval. Les princes et les princesses du sang s'y placèrent à droite et à gauche suivant leurs rangs. L'après-midi, il y eut grande musique, grands jeux, souper pareil au dîner ; puis on mena les mariés dans l'appartement de la nouvelle duchesse de Chartres et tout le monde se retira après que le cardinal de Bouillon eût béni le lit nuptial. Le lendemain, il y eut grande toilette de M^{me} de Chartres où le roi se trouva avec toute la cour, et la fête s'acheva par un grand bal dans l'après-midi. »

MARIAGE DE CHARLES II D'ESPAGNE AVEC MARIE-LOUISE
D'ORLÉANS, CHATEAU DE FONTAINEBLEAU, 1679.

D'après une gravure en taille-douce de P. Brissart.



Enfin, un résumé des cérémonies observées à la mort de la reine Marie-Thérèse nous fera connaître la « mécanique », suivant l'expression de Saint-Simon, des deuils à la cour.

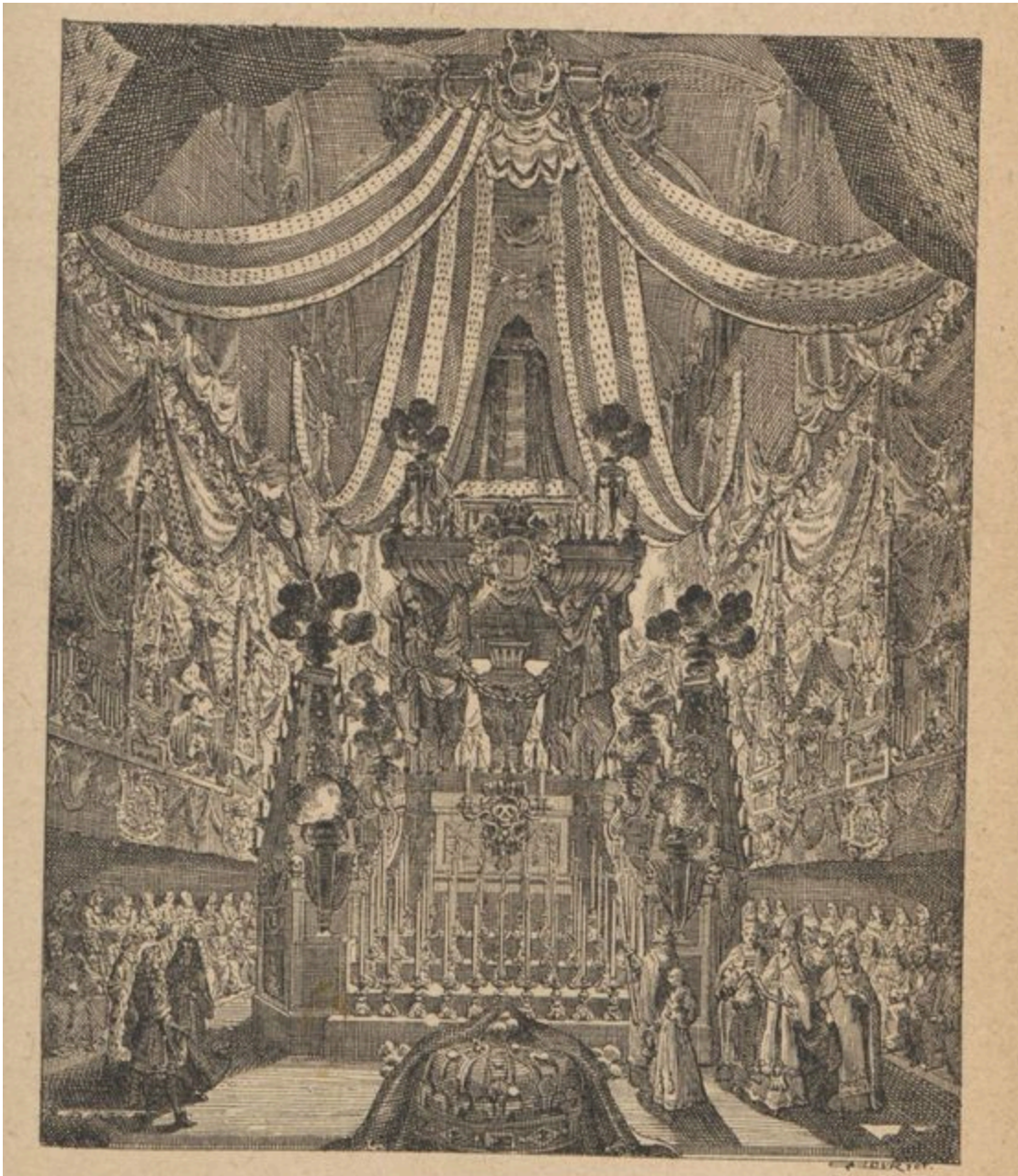
La reine mourut le 30 juillet 1683 ; le 31, le corps fut embaumé et l'on en retira le cœur qui fut enfermé dans une boîte d'argent. Le 1^{er} août, commença dans l'une des salles de l'appartement de la reine l'exposition du corps ; la pièce était tendue de deuil, le cercueil de plomb fut placé sur une estrade sous un dais ; auprès on avait élevé un autel sur lequel étaient de nombreux chandeliers d'argent chargés de cierges ; le corps était gardé par des prêtres et des dames d'honneur.

La famille royale, les princes et les princesses du sang, les ducs et les duchesses, les maréchaux, les officiers de la couronne, les dames du palais, vinrent jeter l'eau bénite aux heures fixées, et recevaient l'aspersoir des mains de deux hérauts d'armes en robes de deuil avec cottes et caducées.

Le 3 août eut lieu le transport solennel du cœur au Val-de-Grâce ; le 10, celui du corps à Saint-Denis. Par Ville-d'Avray, Saint-Cloud, Boulogne, Clichy, Saint-Ouen, pour atteindre Saint-Denis, se déroula une longue procession. On y voyait figurer d'abord les mousquetaires, les chevaux-légers, les officiers de la maison de la reine, les chapelains et les officiers de la chambre ; puis venaient les carrosses drapés et attelés de chevaux caparaçonnés de noir et couverts de housses traînantes, renfermant les princesses et les dames de la cour ; le clergé suivait, puis les hérauts d'armes et le roi d'armes, les maîtres des cérémonies, les Suisses de la garde de la reine, et enfin le char funèbre dont les coins étaient tenus par les aumôniers de la reine. Le cortège était fermé par les gardes du corps, et les gendarmes de la garde du roi précédant les carrosses des courtisans. Le char et les carrosses des princesses étaient entourés de, valets de pied portant des flambeaux de cire blanche, ainsi que les officiers de la maison du roi, les Suisses et les gardes du corps. La dépouille de la reine fut reçue par les religieux de l'abbaye et placée sur une estrade dans le chœur.

OBSÈQUES DE LA REINE MARIE-THÉRÈSE (1683) DANS L'ÉGLISE
NOTRE-DAME DE PARIS.

D'après une gravure en taille-Jouce contemporaine.



Trois semaines après eut lieu la pompe funèbre à Saint-Denis. On avait magnifiquement décoré l'église, ce qui revient à dire qu'on n'y laissa plus rien soupçonner du charme qu'elle doit à sa délicate architecture gothique. Une perspective à l'entrée du chœur représentait un temple où l'on voyait les tombeaux des rois de France. Dans le chœur tendu de deuil, on avait disposé au-dessus du corps une chapelle ardente couronnée de lumières ;

des figures symbolisant les vertus de la reine étaient placées au-dessus des arcades du chœur ; un pavillon dissimulait la croisée au transept ; la nef était tendue de noir.

Le 1^{er} septembre, on célébra une messe où assistèrent le dauphin et la famille royale, les princes en manteaux longs et les princesses en mantes, ce qui était le costume de deuil imposé par le cérémonial, puis tous les corps constitués. L'oraison funèbre fut prononcée par Bossuet ; la messe achevée, le corps fut descendu dans le caveau, sur le bord auquel les officiers chargés de ce service apportèrent le manteau royal et la couronne sur un carreau de velours noir couvert d'un crêpe. Le premier maître d'hôtel et les maîtres d'hôtel ordinaires brisèrent leurs bâtons ; à son tour le roi d'armes fit trois pas du côté du chœur et cria par trois fois : « La reine est morte ! » puis il ajouta : « Priez Dieu pour son âme ! » La cérémonie terminée, « on mena les compagnies en diverses salles où elles furent traitées, suivant l'ordre du roi, avec toute la magnificence possible ».

Les cérémonies du deuil se complétaient par des visites au roi ; après la mort de Monseigneur, le roi se tint dans son cabinet en habit ordinaire, avec son chapeau sous le bras, debout et appuyé sur la table de son cabinet le plus proche de sa chambre. Autour se tenait en arrière, et en demi-cercle, la famille royale. Toute la cour défila devant lui par rang, les hommes en manteaux, les femmes en mantes. « On allait droit au roi, l'un après l'autre, et, à distance de lui, on lui faisait une profonde révérence qu'il rendait fort marquée à chaque personne titrée, homme et femme, et point du tout aux autres. » Les membres de la famille royale furent ensuite visités de la même façon.





VI

Les occupations de la cour. Les divertissements.

C'est bien de toutes la plus importante. « On se réjouit à Versailles, écrit Mme de Sévigné en 1676 ; tous les jours des plaisirs, des comédies, des musiques, des soupers sur l'eau. » Qu'y a-t-il là d'étonnant ? Ne faut-il pas que le roi se délasse du fardeau de régner ? et comment pourrait-il mieux y réussir qu'en recourant à des fêtes où s'empressent les plus habiles gens du royaume ?

D'abord chaque jour le roi prenait l'air ; « il n'y avait que des temps extrêmes, nous apprend Saint-Simon, qui l'empêchassent de sortir » ; il n'était accompagné dans ses promenades que de ceux à qui leur charge conférait ce privilège, sauf dans le jardin de Versailles, de Trianon ou de Marly, où chacun pouvait le suivre, à quelque distance cependant. Lui seul restait couvert ; tous ses compagnons l'escortaient chapeau bas, excepté pourtant à Versailles ; là, quand on avait gagné le jardin, le roi se retournait vers l'assistance et gracieusement disait : « Le chapeau, messieurs ! » Aussitôt chacun de remettre son couvre-chef sur sa perruque.

Ces promenades avaient presque toujours pour but l'examen des travaux en cours dans les bâtiments ou dans les jardins ; le roi se faisait un plaisir de conduire lui-même les personnes qu'il honorait de cette faveur ; on conserve de lui à la Bibliothèque Nationale, écrit de sa main, un curieux petit guide intitulé : Manière de voir le jardin de Versailles ; il remania ce travail à diverses reprises, et le remplit des indications les plus minutieuses : « En sortant du château par le vestibule de la cour de marbre, on ira sur le

terrain ; il faut s'arrêter sur le haut des degrés, pour considérer la situation des pièces d'eau et les fontaines des cabinets » ; et l'itinéraire énumère, sans en laisser un, tous les bosquets, tous les ronds d'eau, tous les motifs décoratifs, dont le sens même est parfois expliqué, et le guide s'achève ainsi : « On passera après à la Pyramide, où l'on s'arrêtera un moment, et après on remontera au château par le degré en marbre, qui est entre l'Eguseur et la Vénus honteuse ; on se tournera sur le haut des degrés pour voir le parterre du Nord, les statues, les vases, les couronnes, la Pyramide, et ce que l'on peut voir de Neptune, et après on sortira du jardin par la même porte par où l'on est entré ».

Il fallut l'extrême vieillesse pour déterminer le roi à renoncer à cette promenade presque quotidienne dans son jardin, et encore imagina t-il, quand l'âge lui eut rendu la marche difficile, de s'y faire conduire dans une petite voiture qu'on appelait roulotte. « C'est, dit le Mercure galant, un fauteuil dans lequel on se promène dans le jardin ; ils sont suspendus et tirés par un Suisse ; mais, comme ils sont poussés par deux autres Suisses, ils vont aussi vite qu'on les veut faire aller. » Ce véhicule plaisait si fort à Louis XIV qu'il lui arriva, dans les dernières années de sa vie, de dîner et de souper dans sa chaise roulante, à l'intérieur de ses appartements.

LA PROMENADE DU ROI DANS LES JARDINS DU CHATEAU DE
VERSAILLES AU DÉBUT DU XVII^e SIÈCLE.
D'après un dessin de Robert de Cotte (1654-1735).



Parfois, la cour tout entière accompagnait le roi dans ces promenades ; elles avaient lieu à Marly et à Fontainebleau comme à Versailles ; dans ce cas, les dames étaient en voiture, et parfois les seigneurs à cheval. La Fontaine a joliment décrit ce spectacle :

Là, dans des chars dorés, le Prince avec sa cour
Va goûter la fraîcheur sur le déclin du jour.
L'un et l'autre Soleil, unique en son espèce,
Étale aux regardants sa pourpre et sa richesse.
Phœbus brille à l'envi du monarque françois ;
On ne sait bien souvent à qui donner sa voix ;
Tous deux sont pleins d'éclat et rayonnants de gloire.

Ces promenades avaient souvent lieu à Versailles sur le grand canal ; l'on y avait réuni des modèles réduits de la plupart des bâtiments dont on se sert

à la mer, et, sans quitter son palais, le roi pouvait ainsi se faire une idée du spectacle que présentait sa flotte. Parmi ces embarcations, il y avait aussi des gondoles ; le roi aimait à y monter, soit à la fin du jour, soit à la nuit tombée ; comme à Venise, une embarcation chargée de musiciens suivait la gondole royale, et ce roi, qui présente le curieux mélange de goûts bourgeois avec parfois un sens très net de la beauté des choses, se plaisait à savourer le charmant plaisir de la musique dans le silence d'une nuit que parfumaient de délicieuses odeurs venues du jardin de Trianon. Parfois encore c'était au milieu d'illuminations, sur les eaux reflétant les girandoles dont le grand canal était enflammé, que se poursuivaient ces poétiques promenades.

LA PROMENADE DE LA COUR LE LONG DU GRAND CANAL A
FONTAINEBLEAU, AU DÉBUT DU RÈGNE DE LOUIS XIV.
D'après une gravure en taille-douce de Lepautre (1617-1682)



Quand le roi se déplaçait, et les voyages étaient fréquents, le roi ne voyageait jamais seul ; il allait « toujours son carrosse plein de femmes », écrit quelque peu brutalement Saint-Simon. Dans ce carrosse, il y avait toujours à manger ; « on n'avait pas sitôt fait un quart de lieue que le roi demandait si on ne voulait pas manger. Lui jamais ne goûtait à rien entre ses repas, non pas même à un fruit, mais il s'amusait à voir manger et manger à

crever. » Cette question de l'alimentation royale en voyage était d'ailleurs soigneusement réglée, ainsi que nous en avertit l'État de la France : « Les coureurs de vin, y est-il écrit, sont pour porter à la chasse et partout où le roi va la collation de Sa Majesté enfermée dans un boudrier ou valise de drap rouge galonnée d'or ; elle contient serviettes, pain, biscuits, fruits, confitures sèches, vin et eau dans deux flacons d'argent et un essai ». Quand le roi sortait en voiture uniquement pour se promener ou pour aller coucher à Marly ou à Meudon, il allait seul dans une calèche qu'il conduisait fort bien.

Souvent l'objet de ses promenades quotidiennes était la chasse. Le roi allait tirer dans ses parcs, il était d'ailleurs bon tireur ; ou bien il chassait à courre. Il chassait le daim, le cerf, le sanglier ; son fils, Monseigneur, encore plus chasseur que son père, s'occupait activement de détruire les loups, nombreux même aux environs de Paris. Le roi cependant s'abstenait, le dimanche, du plaisir de la chasse, « de peur, nous dit Dangeau, qu'il n'y eût quelque valet qui perdît la messe ».

C'étaient là quelques-uns des délassements royaux à l'extérieur du château ; à l'intérieur, il y avait d'abord les réunions qu'on appelait appartements. Voici comment l'État de la France définit cette occupation :

Tous les soirs en hiver, ou pour mieux dire depuis le commencement d'octobre jusqu'à Pâques fleurie, il y a comédie ou appartement pour le divertissement de la cour, c'est-à-dire un jour appartement, le lendemain comédie, le troisième, il n'y a rien, le quatrième appartement et ainsi de suite... Les appartements sont éclairés d'une infinité de lumières, de lustres de cristal, de girandoles et flambeaux d'argent. Il y a plusieurs sortes de jeux sur différentes tables, les cartes, les dés, le tric-trac, les échecs, le billard, le trou-madame, le Portique. Au commencement des appartements, les chantres de la musique de S. M. récitent et chantent, sans habits de théâtre, partie de quelque opéra.

COUTEAU DE CHASSE AYANT APPARTENU A LOUIS XIV.



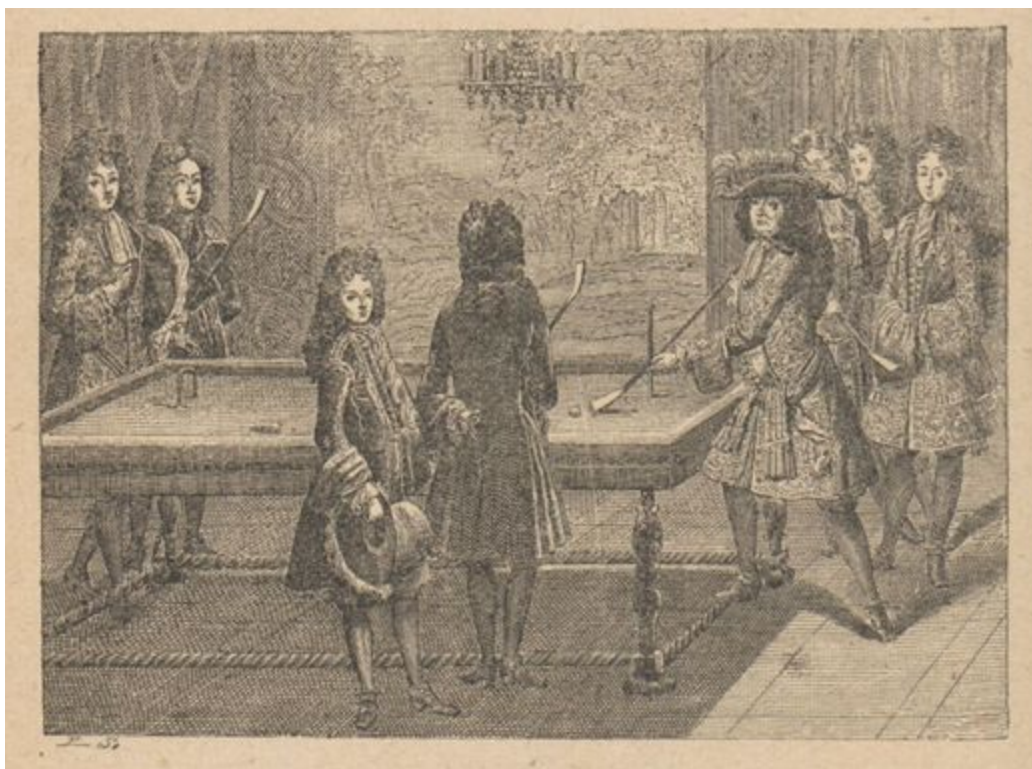
GAINE D'UN COUTEAU DE CHASSE AYANT APPARTENU A LOUIS XIV.
(Musée d'Artillerie.)



« Chacun, lit-on d'autre part dans le Mercure galant, se présente à l'heure marquée pour être reçu dans ces superbes salons ; aucun ne se présente qu'il ait su auparavant que l'entrée lui est permise ; » on joue, on regarde, on se promène, on va grignoter quelque gourmandise à la chambre de collation ou

se rafraîchir à la chambre de liqueurs, on cause, car il y a « liberté de parler entière. Cependant le respect fait que, personne ne haussant trop la voix, le bruit qu'on entend n'est point incommode. » Le Mercure ne tarit pas d'admiration sur le spectacle qu'offrait l'appartement : « on ne voit qu'un éblouissant amas de richesses et de lumières mille fois redoublées en formant des perspectives plus brillantes que le feu... Joignez à cela l'éclat que la cour parée y ajoute encore et le feu des pierreries dont la plupart des habits des dames sont garnis ». Madame avait beaucoup moins d'admiration pour les « appartements » ; elle en a fait avec sa verdeur de langage ordinaire une plaisante description.

L'APPARTEMENT : LE JEU DE BILLARD EN 1694.
D'après une gravure en taille-douce d'A. Trouvain.



L'appartement est une chose bien insupportable, on va au billard, et l'on se met sur le ventre, sans que personne dise un mot à l'autre, l'on reste ainsi accroupis jusqu'à ce que le roi ait joué une partie. Alors tout le monde se lève et on va à la musique : là on chante un acte de vieil opéra qu'on a entendu cent fois. Ensuite, nous allons au bal, qui dure de 8 à 10 heures ; ceux qui comme moi ne dansent pas restent là, les 2 heures, assis, sans quitter une seconde leur place, et ne voient ni n'entendent rien qu'un

interminable menuet. A 10 heures moins le quart on danse la contredanse, les uns après les autres, comme les enfants récitent le catéchisme, et alors le bal prend fin.

L'APPARTEMENT : LA CHAMBRE DE LA COLLATION EN 1694.

D'après une gravure en taille-douce d'A. Trouvain.



Monseigneur, Monsieur, étaient présents constamment aux appartements ; « au commencement que cela fut établi, le roi y allait et y jouait quelque temps, mais dès lors (vers 1695) il y avait longtemps qu'il n'y allait plus, mais il voulait qu'on y fût assidu, et chacun s'empressait à lui plaire » (Saint-Simon). Quand le roi paraissait à l'appartement, et qu'il jouait, c'était de préférence au billard.

Les fêtes du calendrier donnaient lieu, comme il est naturel, à maintes réjouissances.

La fête des Rois était religieusement célébrée avec le plaisant cérémonial consacré par l'usage. En 1684, pour ne prendre que cet exemple, il y eut au souper cinq tables présidées par le roi, Monseigneur, Monsieur, Madame et les Princes.

Quand les reines eurent été tirées, on nomma des ambassadeurs et ambassadrices qui allèrent de chaque table aux autres faire des alliances ;

puis l'on choisit des chevaliers d'honneur pour accompagner les délégués de chaque table ; enfin Dangeau eut mission de faire des harangues à toutes les reines. M^{lle} de Loubes fut députée de la table où elle était pour aller faire compliment à M. le Grand que le sort avait fait roi à la table des princes. Le roi l'accompagna dans cette ambassade en qualité de chevalier d'honneur ; en cette circonstance, il estima convenable de faire son compliment à son collègue d'un moment, il s'approcha donc de M. le Grand et lui demanda sa protection. « Ce prince la lui promit et ajouta qu'il ferait sa fortune, si elle n'était déjà faite. » Et chacun de sourire et d'approuver l'à-propos que M. le Grand avait mis dans sa réponse.

Quant au carnaval, c'était l'occasion de divertissements qui duraient plusieurs semaines. En 1668, il y eut d'abord de grands ballets avec des machines, mêlés de récits ; ce furent le ballet des Arts et le ballet de la Nuit. « Le ballet de la Nuit faisait connaître tout ce qui se passe pendant la nuit, et les entrées du ballet des Arts étaient composées de danseurs qui représentaient tous les arts. » Louis XIV avait, au début de son règne, un goût très marqué pour ce genre de divertissement ; il y prenait part lui-même, étant fort bon danseur. Une tradition veut qu'il ait renoncé à ce plaisir pour avoir senti dans la pièce de Racine, Britannicus, un blâme discret dans les vers où l'un des acteurs de la pièce reproche à l'empereur Néron sa passion pour les jeux du cirque.

Puis il y eut des comédies, mêlées d'entrées (c'étaient de petits ballets appropriés au sujet de la pièce) et de récits dus à Molière ; ensuite ce furent des opéras que l'on représenta devant la cour. Mais l'on trouva « que le même divertissement pendant un mois était un plaisir par trop uniforme et on a remplacé ce divertissement par diverses petites mascarades ».

LOUIS XIV EN DANSEUR.
D'après une aquarelle de Bérain (1638-1711).



C'est dans la seconde partie du règne qu'il faut aller chercher des exemples de ces mascarades, car c'est alors qu'elles furent le plus goûtées. En voici un, emprunté à l'année 1683. Il y eut cinq bals masqués ; on y fit assaut d'ingéniosité ; le Dauphin y parut en huit ou dix costumes qui avaient été dessinés par Bérain ; il s'amusa à changer de costume à la vue de toute la cour. « M. le Dauphin mit pour premier habit celui d'un opérateur, et, tirant seulement un petit cordon, il parut en un instant vêtu en grand seigneur chinois. » A un autre moment du bal, il se fit amener porté dans une chaise accompagnée de polichinelles à manteaux et de plusieurs nains. Il avait imaginé de se faire des masques doubles, le masque supérieur était de toile, le second de cire si bien fait que, lorsqu'il se démasqua, on crut voir un visage naturel qui trompa tout le monde. Parmi les surprises qui égayèrent l'un de ces bals, on remarqua beaucoup l'entrée de sept pièces de porcelaine composant une garniture de cheminée. Le Mercure galant, auquel j'emprunte ces détails, ajoute naïvement : « Ces porcelaines étaient remplies par des personnes de qualité qui les représentaient. »

On trouve dans les Mémoires de Saint-Simon quelques détails intéressants sur la manière dont ces bals avaient lieu. L'assistance se disposait en un carré long ; à un bout était le fauteuil du roi, et des deux côtés, sur la même ligne, la famille royale, jusqu'aux petits-enfants exclusivement. Les dames, les titrées, les premières et sans mélange, puis les autres, occupaient les deux côtés longs à droite et à gauche ; et, vis-à-vis du roi, les danseurs, princes du sang et autres. Les princes du sang qui ne dansaient pas se plaçaient avec les courtisans derrière les dames.

Parfois ces mascarades ne s'accompagnaient pas de danses. Un soir de l'année 1685, le roi étant entré chez M^{me} de Montespan « fut surpris de voir que tout son appartement représentait la foire Saint-Germain. Ce n'étaient partout que boutiques remplies de marchandes et l'on voyait même des compagnies entières de personnes qui se promenaient dans cette foire ou qui faisaient conversation ou entre elles ou avec les marchands et les marchandes. tout ce que l'on a coutume de voir à la foire y paraissait dépeint au naturel ». Mercure galant.) L'on devine que les rôles de marchands et de marchandes étaient tenus par des seigneurs et des dames de la cour.

BAL A LA COUR.
D'après un almanach de 1682.



Tous les divertissements qui viennent d'être énumérés ne constituaient à tout prendre que des amusements d'ordre privé ; il y eut pendant le règne de Louis XIV des fêtes qui eurent une telle importance qu'elles prirent rang d'événements publics.

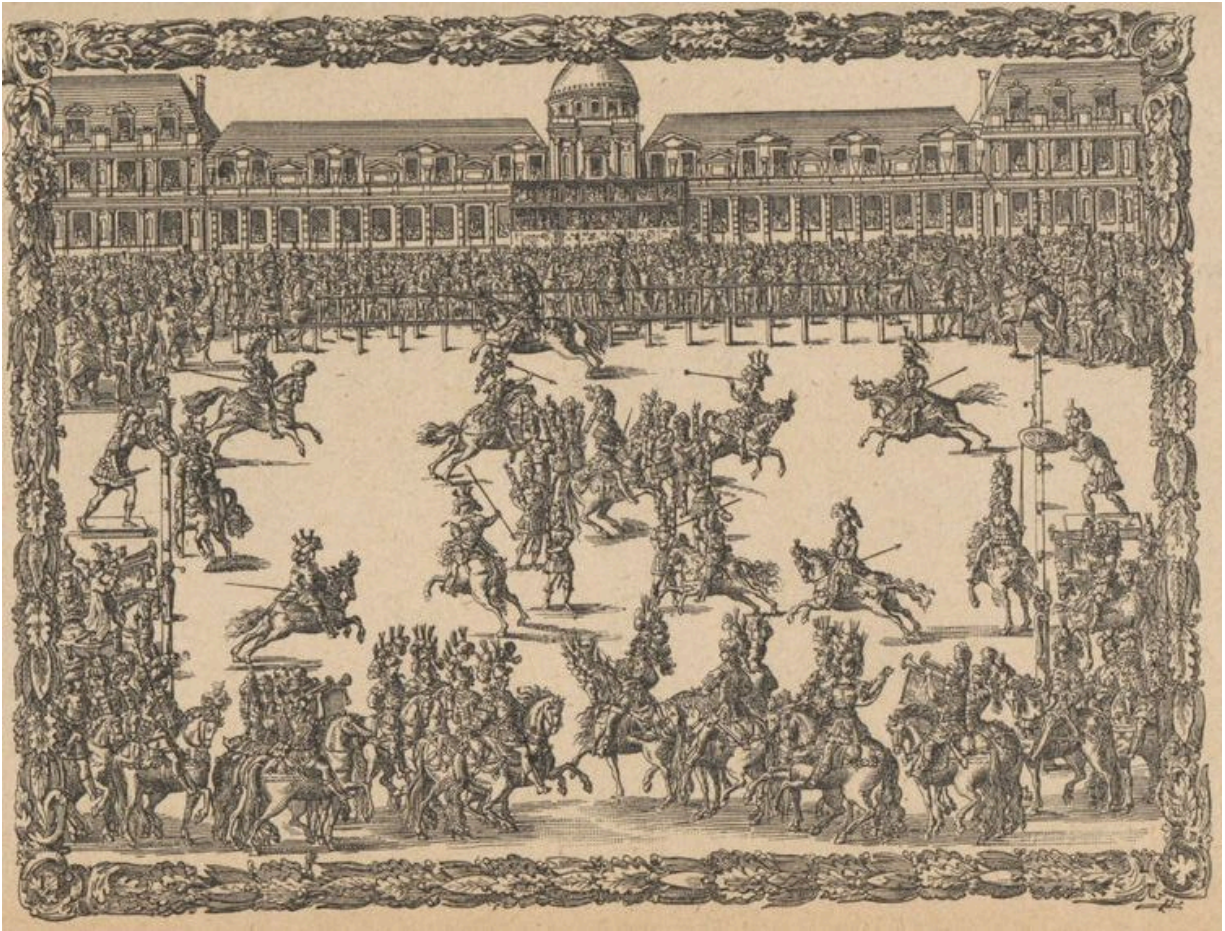
Ce fut d'abord le fameux Carrousel tenu aux Tuileries sur une place qui devait, de cet événement, garder le nom de Place du Carrousel. Il dura trois jours les 5, 6, 7 juin 1662 ; il inaugura brillamment le règne. Le jeune roi et les principaux seigneurs de la cour y figurèrent comme acteurs ; ils étaient partagés en compagnies ou quadrilles qui se livrèrent à des exercices d'équitation compliqués, propres à mettre en valeur leur adresse à manier leur montures souvent difficiles. Louis XIV commandait la quadrille des Romains ; Monsieur, celle des Persans ; le prince de Condé, celle des Turcs ; le duc d'Enghien son fils, celle des Moscovites ; le duc de Guise, celle des Maures. Les estampes nous montrent les cavaliers soi-disant habillés à l'antique, les jambes nues, ayant sur le corps d'étincelantes cuirasses, et la tête recouverte de casques empanachés de gigantesques plumes.

Plus importantes encore furent les fêtes célébrées à Versailles du 5 au 14 mai 1664 et connues sous le nom de Plaisirs de l'île enchantée. Six cents personnes y furent traitées magnifiquement par le roi, « outre, nous apprend la relation de ces fêtes, une infinité de gens nécessaires à la Danse et à la Comédie et d'artisans de toute sorte venus de Paris, si bien que cela paraissait une petite armée ».

Le sujet en fut emprunté au célèbre roman du poète italien de la Renaissance, l'Arioste, au Roland Furieux ; l'on encadra ces fêtes dans un épisode de cette œuvre où l'on voyait la délivrance du chevalier Roger et de quelques-uns de ses compagnons retenus dans le palais de l'enchanteresse Alcine, à la suite de l'intervention d'une autre magicienne Mélisse, qui, déguisée sous les traits du vieil Atlas, parvint à approcher Roger et à lui mettre au doigt une bague enchantée qui conjurait les sorcelleries d'Alcine.

CARROUSEL CÉLÉBRÉ DANS LA COUR DES TUILERIES LES 5, 6, 7
JUN 1662.

D'après une gravure en taille-douce anonyme



Au milieu d'un carrefour on installa un portique circulaire avec des gradins où toute la cour vint se placer.

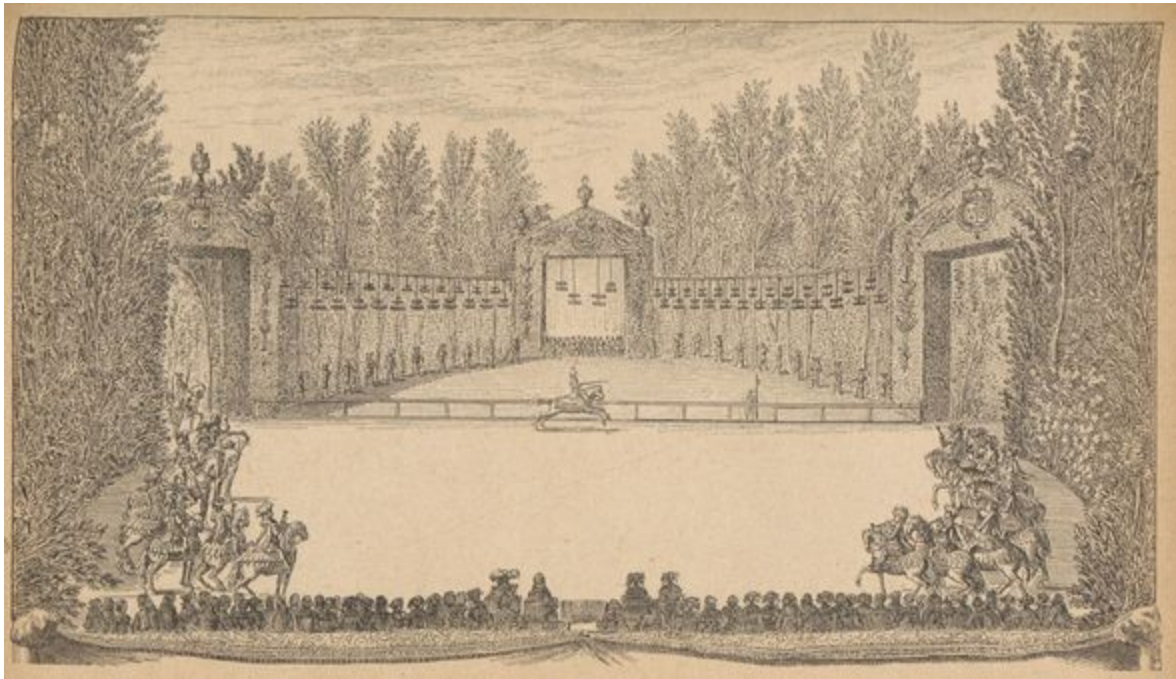
Le 7 mai, à 6 heures du soir, se fit l'entrée des chevaliers magnifiquement équipés parmi lesquels figurait le roi, représentant Roger. Il montait un des plus beaux chevaux du monde, dont le harnais couleur de feu éclatait d'or, d'argent et de pierreries ; Sa Majesté était armée à la façon des Grecs comme - tous ceux de sa quadrille, et portait une cuirasse de lames d'argent, couverte d'une riche broderie d'or et de diamants. Son port et toute son action étaient dignes de son rang ; son casque tout couvert de plumes de feu avait une grâce incomparable, et jamais un air plus libre, ni plus guerrier, n'a mis un mortel au-dessus des autres hommes.

Derrière cette troupe composée des plus élégants seigneurs de la cour, venait le char d'Apollon ayant à ses pieds les quatre âges ; autour du char, marchaient les douze heures du jour et les divers signes du Zodiaque. Après un dialogue éloquent entre le siècle d'Airain et Apollon où fut fait l'éloge de la reine, eut lieu une course de bagues. On nous apprend que le roi y fit « admirer l'adresse et la grâce qu'il a en cet exercice comme en tous les autres ».

La nuit étant venue, on alluma « un nombre infini de lumières » et l'on vit entrer un nouveau cortège. Trente-quatre musiciens précédaient les Saisons, qui apportaient les plats de la collation que le roi allait offrir aux dames ; puis vinrent le Printemps, l'Été, l'Automne et l'Hiver, figurés, comme les quatre âges et l'Apollon du cortège précédent, par des acteurs et des actrices du théâtre de Molière. On voyait ensuite douze jardiniers, douze moissonneurs, douze vendangeurs, douze « vieillards gelés » qui portaient sur leurs têtes de grands bassins pour la collation, remplis d'aliments en rapport avec la saison à laquelle se rattachaient les porteurs. Quatorze autres musiciens précédaient Pan et Diane amenés sur une machine en forme de rocher, ombragé de plusieurs arbres ; « mais ce qui était plus surprenant, c'est qu'on la voyait portée en l'air, sans que l'artifice qui la faisait mouvoir se pût découvrir à la vue ». Vingt autres personnes suivaient, portant des viandes, et enfin dix-huit pages du roi qui devaient servir les dames à table. Après la récitation de gracieux compliments à la reine par les quatre Saisons, Diane et Pan, le roi, la reine et les dames s'assirent autour d'une table en croissant, dans un ordre « qui prévint tous les embarras qui eussent pu naître pour les rangs », et collationnèrent. Deux cents serviteurs - vêtus en masque éclairaient le théâtre de cette scène en tenant chacun un flambeau de cire blanche. La collation terminée, le roi, la reine et la cour reprirent en calèche le chemin du château.

COURSE DE BAGUES, AUX FÊTES DONNÉES PAR LE ROI A
VERSAILLES, 1661.

D'après une gravure en taille-douce d'I. Silvestre (1621-1695).



Le divertissement de la deuxième journée fut la représentation ; dans un autre carrefour, d'une pièce inédite de Molière, la Princesse d'Élide.

La troisième journée vit la fin du scénario. Sur une pièce d'eau on avait édifié un rocher et deux îlots ; de derrière ce rocher sortit Alcine, portée par un monstre marin ; elle était accompagnée de deux nymphes juchées sur de grandes baleines, trois divinités vinrent débiter un compliment galamment tourné à la reine mère ; c'étaient M^{lle} du Parc, M^{lle} de Brie, M^{lle} Molière, qui s'acquittèrent, paraît-il, de leur rôle à la satisfaction de tous. Puis l'on vit tout à coup s'élever un palais sur les rochers, et la fête s'acheva par un ballet qui figurait l'attaque et la destruction du château d'Alcine embrasé dans un feu d'artifice.

COLLATION DANS LES JARDINS DU CHATEAU DE VERSAILLES.
D'après la suite des « Plaisirs de l'Île enchantée », d'I. Silvestre (1621-1675).



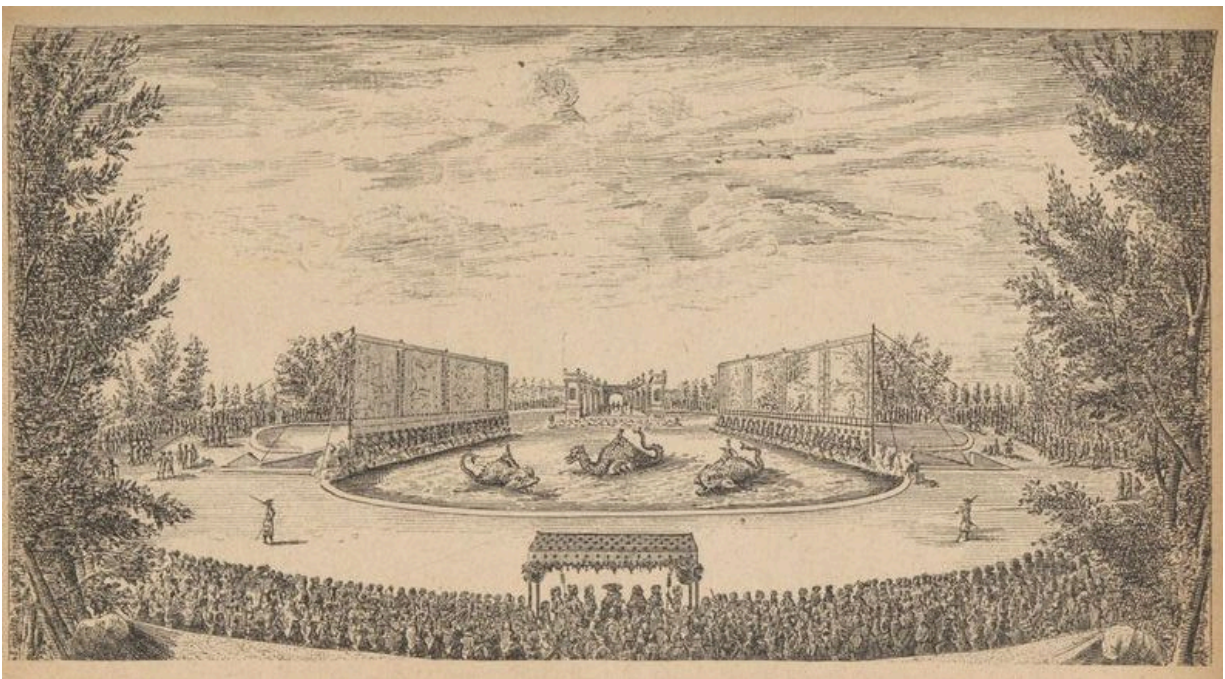
Il semblait que le Ciel, la Terre et l'Eau fussent tous en feu, et que la destruction du superbe palais d'Alcine, comme la liberté des Chevaliers qu'elle y retenait en prison, ne se pût accomplir que par des prodiges et des miracles : la hauteur et le nombre des fusées volantes, celles qui roulaient sur le rivage, et celles qui ressortaient de l'eau après s'y être enfoncées, faisaient un spectacle si grand et si magnifique, que rien ne pouvait mieux terminer les enchantements qu'un si beau feu d'artifice ; lequel ayant enfin cessé après un bruit et une longueur extraordinaires, les coups de boîtes qui l'avaient commencé redoublèrent encore.

Là se terminèrent les Plaisirs de l'île enchantée ; mais le roi resta quelques jours encore à Versailles. Le 10 mai, il courut les têtes, divertissement dans lequel le cavalier lancé au galop devait, avec une javeline, emporter une série de têtes de carton. « L'adresse du Roi lui fit emporter hautement, en suite du prix de la course des dames, encore celui que donnait la reine ; c'était une rose de diamant de grand prix que le roi, après l'avoir gagnée, redonna libéralement à courir aux autres chevaliers. » Le 11, il conduisit les dames à la Ménagerie, leur fit servir une collation, et le soir il y eut représentation de la pièce de Molière, les Fâcheux ; le 12, le roi fit tirer aux dames une loterie, « afin que rien ne manquât à la galanterie

de ces fêtes ; c'étaient des pierreries, des ameublements, de l'argenterie, et autres choses semblables ; » puis, il y eut le même jour une nouvelle course de bagues entre seigneurs qui s'étaient défiés, et enfin le soir on représenta pour la première fois le Tartufe de Molière. Le 13 mai, les divertissements se clôturèrent par de nouvelles courses de têtes, auxquelles le roi prit part encore une fois, et par la représentation, le soir, du Mariage Forcé de Molière.

REPRÉSENTATION THÉÂTRALE SUR LE GRAND ÉTANG A
VERSAILLES.

D'après la suite des « Plaisirs de l'Ile enchantée » d'I. Silvestre (1621-1675).



Des fêtes du même genre, un peu moins luxueuses cependant, eurent lieu encore en 1668 et en 1674 ; mais, malgré leur éclat, elles n'atteignirent pas la réputation européenne des Fêtes de 1664.

Les fêtes n'eurent ni toujours la même importance, ni le même aspect, pendant toute la durée du règne. Elles furent d'abord, comme on a pu s'en rendre compte par le récit qu'on vient de lire, à la fois littéraires et artistiques ; en outre, le roi y avait lui-même une part active. Mais, dès 1675, le roi et sa génération commencèrent à prendre de l'âge ; la guerre de Hollande absorba tout l'argent disponible : les victoires imposèrent d'une autre manière le nom de Louis XIV à l'Europe. Les fêtes cessent alors d'être des sortes de manifestations de la grandeur du roi ; elles deviennent

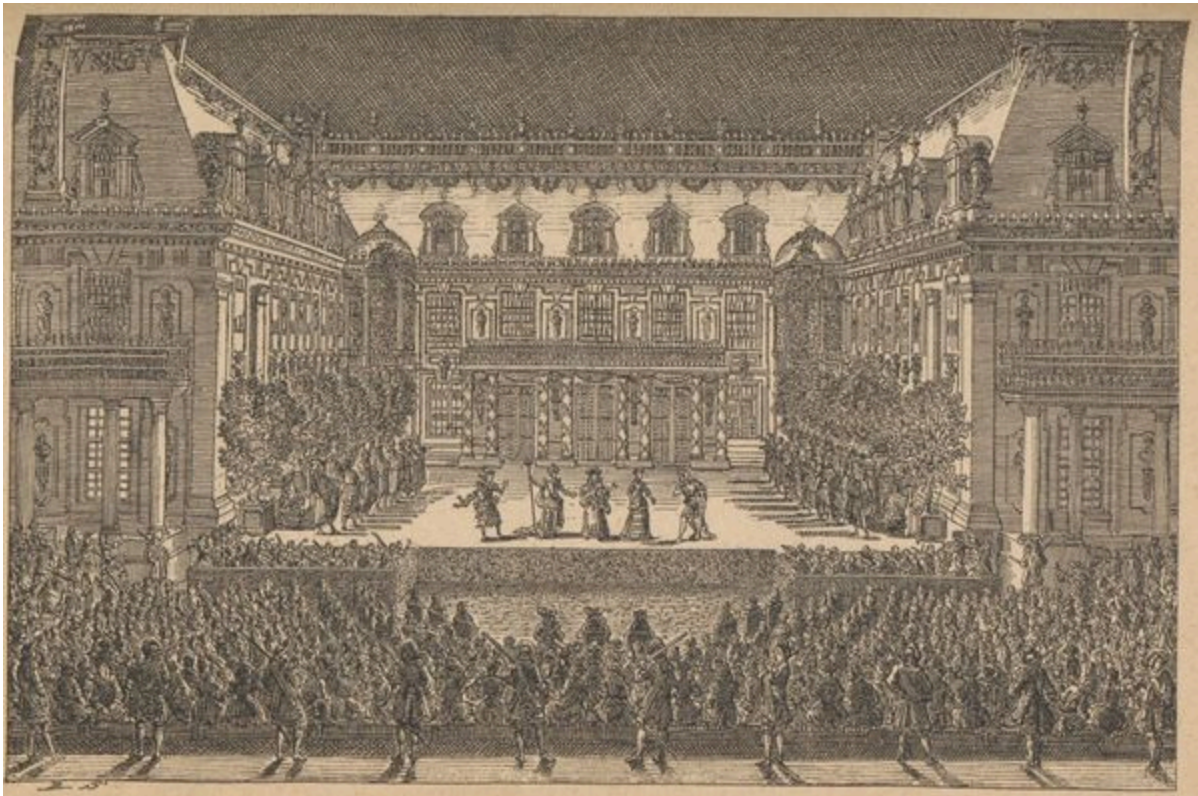
plutôt des divertissements privés ; dans cette période, Monsieur fut d'abord le boute-en-train de la cour ; c'était lui, nous apprend Saint-Simon, qui y jetait les amusements, l'âme, les plaisirs, et, quand il la quittait, tout y semblait sans vie et sans action ». Sous la sévère influence de M^{me} de Maintenon, la cour acheva de perdre sa gaieté ; le roi se convertit ; il cessa de goûter le théâtre. La cour retrouva un peu de mouvement avec la duchesse de Bourgogne. « Sa gaieté jeune, vive, active, animait tout, et sa légèreté de nymphe la portait partout comme un tourbillon qui remplit plusieurs lieux à la fois, et qui y donne le mouvement et la vie. Elle ornait tous les spectacles, était l'âme des fêtes, des plaisirs, des bals, et y ravissait par les grâces, la justesse et la perfection de sa danse. » Sa mort acheva de désorganiser la cour, « avec elle s'éclipsèrent joie, plaisirs, amusements mêmes et toutes espèces de grâces ; les ténèbres couvrirent toute la surface de la cour ; elle l'animait tout entière... Si la cour subsista après elle, ce ne fut que pour languir. » (Saint-Simon.)

REPRÉSENTATION DE « LA PRINCESSE D'ÉLIDE. ».
D'après une estampe de Israël Silvestre (Bibl. Nat. Estampes).



REPRÉSENTATION THÉÂTRALE. DONNÉE DANS LA COUR DE
MARBRE AU CHATEAU DE VERSAILLES, EN 1674.

D'après une gravure en taille-douce de Lepautre (1617-1682).



Déjà, d'ailleurs, depuis 1691, le roi ne va plus que rarement à l'appartement ; il cessa bientôt même tout à fait d'y paraître, passant dans son fauteuil, auprès de M^{me} de Maintenon, les heures qui le séparaient du souper. Vers 1710, Madame note dans ses lettres : « On ne tient plus de cour du tout ; de 7 heures à 10, on joue chez M^{me} la duchesse de Bourgogne ; ceux qui ne jouent pas n'y vont pas ». Tout d'ailleurs concourait à assombrir la cour, les défaites de nos armées aux frontières, les deuils successifs dont la famille royale fut frappée, la misère du royaume ; après la mort de la duchesse de Bourgogne, il n'y eut plus ni bals, ni mascarades ; le roi ne goûta plus guère que les revues qu'il passait régulièrement de ses gardes-françaises et ses gardes-suisses.

C'en est bien fini de la joyeuse fête où s'était si longtemps poursuivi le règne du Roi Soleil ; les nuages les plus sombres ont terni son éclat ; l'heure est proche où il va s'éteindre dans la nuit qui monte.





VII

Les mœurs à la cour. Place de la cour dans l'histoire du XVII^e siècle. La cour après Louis XIV.

Jusqu'ici, l'on n'a guère vu que ce que, d'un mot cher à Saint-Simon, on pourrait appeler l'écorce de la cour ; rassemblons ici quelques-unes des mille anecdotes, éparses dans les écrits de ce temps, qui nous feront un peu connaître l'état d'esprit et la valeur morale des courtisans.

C'est une lecture, il faut bien le dire, qui ne leur sera guère favorable ; certes, à la cour, on pouvait trouver de braves gens, d'honnêtes courtisans, comme ce Montausier ou le maréchal de Duras qui savaient ne point retenir leur langue devant Sa Majesté, et s'inquiétaient peu si leurs jugements sur les choses et les gens étaient conformes à ceux du roi ; de braves cœurs, passionnés pour l'État, comme Boufflers ; de vertueux personnages, comme le duc de Beauvilliers ou son beau-frère le duc de Chevreuse, religieux sans bigoterie, charitables, fidèles à leurs amis, même s'ils tombaient en disgrâce ; de pieux évêques, comme ce cardinal de Coislin qui refusa de convertir les huguenots de son diocèse par la force ; des magistrats de l'ancienne roche, comme le vénérable d'Aguesseau. Mais combien peu des courtisans ressemblaient à ces modèles ! et, si l'on feuillette les écrits du temps, quels jugements sévères on voit porter sur la cour par les écrivains, qu'ils soient poètes, prédicateurs, moralistes ou historiens. Écoutez La Fontaine :

Je définis la cour un pays où les gens
Tristes, gais, prêts à tout, à tout indifférents,
Sont ce qu'il plaît au prince ou, s'ils ne peuvent l'être,
Tâchent au moins de le paraître,
Peuple caméléon, peuple singe du maître ;
On dirait qu'un esprit anime mille corps ;
C'est bien là que les gens sont de simples ressorts.

Bourdaloue appelle la cour : « le centre de la corruption ». La Bruyère ouvre son chapitre : « De la cour » par ce terrible jugement : « Le reproche, en un sens le plus honorable, que l'on puisse faire à un homme, c'est de lui dire qu'il ne sait pas la cour : il n'y a sorte de vertu qu'on ne rassemble en lui par ce seul mot. » Et qu'est-ce donc que le livre de Saint-Simon, ces cruels Mémoires, sinon le plus souvent le recueil des bassesses et des hontes dont se souillent les gens de la cour ?

Qu'est-ce donc qui valut aux courtisans tant de sévères critiques ?

Et d'abord, et dès le début du règne, ils apparaissent comme inexorablement frivoles et naturellement présomptueux. Rappelez-vous la plaisante tirade du marquis Acaste dans le Misanthrope de Molière :

Parbleu ! je ne vois pas, lorsque je m'examine,
Où prendre aucun sujet d'avoir l'âme chagrine.
J'ai du bien, je suis jeune, et sors d'une maison
Qui se peut dire noble avec quelque raison ;
Et je crois, par le rang que me donne ma race,
Qu'il est fort peu d'emplois dont je ne sois en passe.
Pour le cœur, dont surtout nous devons faire cas,
On sait, sans vanité, que je n'en manque pas ;
Et l'on m'a vu pousser dans le monde une affaire
D'une assez vigoureuse et gaillarde manière.
Pour de l'esprit, j'en ai, sans doute, et du bon goût,
A juger sans étude et raisonner de tout ;

A faire aux nouveautés, dont je suis idolâtre,
Figure de savant sur les bancs du théâtre ;
Y décider en chef, et faire du fracas
A tous les beaux endroits qui méritent des has !
Je suis assez adroit ; j'ai bon air, bonne mine,
Les dents belles surtout, et la taille fort fine.
Quant à se mettre bien, je crois, sans me flatter,
Qu'on serait mal venu de me le disputer.
Je me vois dans l'estime autant qu'on y puisse être,
Fort aimé du beau sexe et bien auprès du maître.
Je crois qu'avec cela, mon cher marquis, je croi
Qu'on peut, par tout pays, être content de soi.

Qu'est ce donc qui occupe si fort la cour en 1691 ?

Votre imagination va tout droit à de nouvelles entreprises, écrit M^{me} de Sévigné à M. de Chaulnes ; vous croyez que le roi, non content de Mons et de Nice, veut encore le siège de Namur : point du tout ; c'est une chose qui a donné beaucoup plus de peine à S. M. et qui lui a coûté plus de temps que ses dernières conquêtes ; c'est la défaite des fontanges à plate couture. Plus de coiffures élevées jusqu'aux nues, plus de casques, plus de rayons, plus de bourgognes, plus de jardinières : les princesses ont paru de trois quartiers moins hautes qu'à l'ordinaire ; on fait usage de ses cheveux, comme on faisait il y a dix ans. Ce changement a fait un bruit et un désordre à Versailles qu'on ne saurait vous représenter. Chacun raisonnait à fond sur cette matière, et c'était l'affaire de tout le monde.

NOBLE ET DAME NOBLE AVEC LA « FONTANGE ».
D'après un almanach de 1696.



Cette frivolité se retrouve dans les jugements qu'ils portent les uns sur les autres. Les qualités extérieures l'emportent sur le moral ; un bon danseur est plus estimé qu'un honnête homme ; un maladroit danseur voit sa carrière arrêtée. Témoin la ridicule aventure arrivée au pauvre Montbron.

On lui avoit demandé s'il dansoit bien, et il avoit répondu avec une confiance qui donna envie de trouver qu'il dansoit mal : on eut contentement. Dès la première révérence il se déconcerta. Plus de cadence dès les premiers pas. Il crut la rattraper et couvrit son défaut par des airs penchés et un haut port de bras ; ce ne fut qu'un ridicule de plus qui excita une risée qui en vint aux éclats, et qui, malgré le respect de la présence du roi qui avoit peine à s'empêcher de rire, dégénéra enfin en véritable huée. Le lendemain, au lieu de s'enfuir, ou de se taire, il s'excusa sur la présence du roi qui l'avoit étourdi, et promit merveilles pour le bal qui devoit suivre. Il étoit de mes amis, et j'en souffrois ; je l'aurois même averti si le sort tout différent que j'avois eu ne m'eût fait craindre que mon avis n'eût pas de

grâce. Dès qu'au second bal on le vit prêt à danser, voilà les uns en pied, les plus reculés à l'escalade, et la huée si forte qu'elle fut poussée aux battements des mains. Chacun, et le roi même rioit de tout son cœur, et la plupart en éclats, en telle sorte que je ne crois pas que personne ait jamais rien essuyé de semblable. Aussi disparut-il incontinent après et ne se remontra-t-il de longtemps. Il eut, depuis, le régiment Dauphin-infanterie, et mourut tôt après sans avoir été marié. Il avoit beaucoup d'honneur et de valeur, et ce fut dommage. (Saint-Simon.)

Ils sont constamment jaloux les uns des autres, n'ayant au fond du cœur, comme principe de leurs actes, que « l'intérêt propre, premier mobile ou plutôt unique de tous les mouvements des cours ». Aucune considération de pudeur ne les retient. « Plusieurs gens ont demandé au Roi, écrit Dangeau, le gouvernement de Sarrelouis qu'avait M. de Choisy. Le Roi ne sait pas encore qu'il est mort. » C'est, écrit Saint-Simon dans sa langue énergique, « une rage de places et d'être ». Les mille distinctions de l'étiquette rendent manifeste aux yeux le rang qui est tenu à la cour ; aussi se pousser est-il la grosse affaire. Il y avait dans le salon à Marly trois sièges à dos que le hasard y avait rassemblés : Monseigneur à cette date, quand la cour se réunissait dans la salle, occupait l'un ; la duchesse de Bourgogne, l'autre ; parfois M^{me} la duchesse, c'est-à-dire la bru du grand Condé, occupait la troisième, mais seulement cachée derrière un paravent, car rigoureusement son rang ne lui donnait pas droit à ce siège. Le prince de Vaudemont, de l'intrigante maison de Lorraine, qui convoitait de longue date le droit de s'asseoir en pareil fauteuil, avisa que les trois n'étaient presque jamais occupés ensemble ; il en prit donc un d'abord les matins entre le lever et la messe où Monseigneur et les deux dames n'étaient jamais dans le salon. Le voilà qui peu à peu, sans mot dire, s'assied dans ce meuble, « l'exquis de la cour autour de lui sur des tabourets ». Il s'enhardit ; le soir, au jeu, il garda ce fauteuil. On s'étonne un peu, cependant personne ne proteste. Mais le bruit en vint aux oreilles du roi ; il s'informe, et apprend que Vaudemont n'a droit, en présence des enfants de France, qu'au tabouret rehaussé ; alors, il le fit avertir qu'il n'eût rien à prétendre au delà de ce rang. « Vaudemont avala cet amer calice sans faire semblant de rien. »

Rendons-leur justice : le roi s'est fait une règle de gouvernement d'entretenir entre eux cette jalousie constante en créant des distinctions qui attestent le degré de la faveur dans laquelle il tient chacun ; le plus célèbre

est ce fameux justaucorps à brevet, ainsi appelé parce que, seuls, vingt-quatre gentilshommes avaient brevet, c'est-à-dire autorisation de le porter.

Ils sont vils ; c'est la faveur du maître qu'il faut conquérir pour avoir honneurs et richesses ; ils lui prodiguent l'adulation pour se faire bienvenir de lui. Qu'on ouvre n'importe quel tableau de la société de ce temps, lettres ou mémoires, l'on y recueille d'innombrables exemples de flatteries. Il y en a qui, à tout prendre, peuvent passer pour d'ingénieux compliments. Le roi, regrettant que Racine et Boileau n'aient pu assister à la dernière campagne : « Sire, répond Racine, nous sommes deux bourgeois qui n'avons que des habits de ville ; nous en commandâmes de campagne ; mais les places que vous attaquiez furent plus tôt prises que nos habits ne furent faits. » — Voici qui est déjà plus fort, car ici la flatterie devient niaise, à force d'être grossière. L'abbé de Polignac suivait le roi dans les jardins de Marly, la pluie vint ; le roi lui dit quelques mots aimables sur le dégât que cet accident allait causer à sa toilette. « Ce n'est rien, sire, répond-il ; la pluie de Marly ne mouille pas. » — Monsieur de Vardes, exilé depuis dix-neuf ans, est rappelé à la cour par le roi dont la rancune avait été, comme on voit, longue à s'éteindre ; le vêtement qu'il porte n'est pas à la mode ; peu charitablement le roi s'en moque : « Sire, dit alors M. de Vardes, quand on est assez misérable pour être éloigné de vous, non seulement on est malheureux, mais on est ridicule ». — Mais, sans mentir, le prix de l'adulation revient au duc de La Feuillade. Le duc, nous conte gaiement M^{me} de Sévigné, « a pris la poste et s'en est venu droit à Versailles, où il surprit le roi ; il lui dit : « Sire, les

« Uns font venir leurs femmes, les autres les viennent

« voir ; pour moi, je viens voir une heure Votre

« Majesté, car ce n'est qu'à elle que je dois tout ». Il causa assez longuement et puis prit congé et dit :

« Sire, je m'en vais, je vous supplie de faire mes

« compliments à la reine, à M. le Dauphin, à ma

« femme et à mes enfants », et s'en alla monter à cheval, et en effet n'a vu âme vivante. Cette petite équipée a fort plu au roi. » — C'est le même La Feuillade qui fit ériger à Paris, sur la place des Victoires, une statue triomphale du roi, entourée de quatre falots, comme des cierges que l'on place à l'église pour l'adoration perpétuelle du Très Saint-Sacrement ; mais le roi les fit supprimer cinq ans après l'érection du monument, déclarant que « ces sortes de lampes ne devaient se trouver que dans les églises ».

FAUTEUIL EN BOIS DORÉ AVEC BRODERIES.
(Style Louis XIV.)



TABOURET ; RÈGNE DE LOUIS XIV.
(Collections du garde-meuble à Paris.)



Ils sont faux ; quand le roi était jeune, il était déjà pieux, mais sa religion était facile, et il ne s'inquiétait pas trop des sentiments religieux de son entourage ; du jour où il s'est converti, la cour imite son exempt et la piété

devient de rigueur. Étrange piété, qui consiste surtout à se faire voir du roi à l'église et qui scandalise les âmes vraiment sérieuses.

Le capitaine des gardes Brissac, peu d'années avant se retraite, fit un étrange tour aux dames. C'était un homme droit qui ne pouvait souffrir le faux. Il voyait avec impatience toutes les tribunes bondées de dames l'hiver au Salut, les jeudis et les dimanches où le roi ne manquait guère d'assister, et presque aucune ne s'y trouvait quand on savait de bonne heure qu'il n'y viendrait pas, et sous prétexte de lire dans leurs heures elles avaient toutes de petites bougies devant elles pour les faire connaître et remarquer. Un soir que le roi devait aller au Salut et qu'on faisait à la chapelle la prière de tous les soirs qui était suivie du Salut, quand il y en avait, tous les gardes postés et toutes les dames placées, arrive le major vers la fin de la prière, qui, paraissant à la tribune vide du roi, lève son bâton et crie tout haut : « Gardes du roi, retirez-vous, rentrez dans vos salles, le roi ne viendra pas ». Aussitôt les gardes obéissent ; murmures tout bas entre les femmes, les petites bougies s'éteignent et les voilà parties toutes, à l'exception de la duchesse de Guiche, M^{me} de Dangeau, et une ou deux autres qui demeurèrent. Brissac avait posté des brigadiers aux débouchés de la chapelle pour arrêter les gardes qui vinrent reprendre leurs postes, sitôt que les dames furent assez loin pour ne pouvoir pas s'en douter. Là-dessus arrive le roi, qui, bien étonné de ne pas voir les dames remplir les tribunes, demanda par quelle aventure il n'y avait personne. Au sortir du Salut, Brissac lui conta ce qu'il avait fait, non sans s'espacer sur la piété des dames de la cour. Le roi en rit beaucoup et tout ce qui l'accompagnait. L'histoire s'en répandit incontinent après : toutes les femmes auraient voulu l'étrangler. (Saint-Simon.)

GENS DE QUALITÉ A L'ÉGLISE : FIN DU XVII^e SIÈCLE.
D'après une gravure en taille-douce de Guérard.



Ils sont joueurs ; c'est une effrayante passion qui sévit pendant tout le règne, et bien rares sont ceux qui peuvent s'en affranchir. « On joue des sommes immenses à Versailles, écrit M^{me} de Sévigné en 1675 : le hoca est défendu à Paris, sur peine de la vie, et on le joue chez le roi ; cinq mille pistoles en un matin, ce n'est rien... » En 1676, « on joue tous les jours dans l'appartement du roi ; c'est au reversi. Le roi et M^{me} de Montespan tiennent un jeu, la reine et M^{me} de Soubise, qui joue quand Sa Majesté prie Dieu ;... Monsieur et M. de Créqui, Dangeau et ses croupiers, Langlée et les siens : voilà où l'on voit perdre ou gagner tous les jours 2 à 3 000 louis. Deux ans après, nouveau jeu non moins ruineux : « pour revenir à la bassette, c'est une chose qui ne se peut représenter. On y perd fort bien cent mille pistoles en un soir.... Le roi paraît fâché de ces excès. Monsieur a mis toutes ses pierreries en gage. » Le roi d'ailleurs jouait lui-même de très grosses

sommes ; M^{me} de Montespan perdit 4 millions en une séance ; on força les banquiers de jouer jusqu'à ce qu'elle eut regagné la somme. Le mal restait aussi violent à la fin du règne ; en vain les prédicateurs se sont attaqués à cette funeste passion, « à cette fureur d'un jeu ruineux où votre famille change d'état à chaque coup, tantôt relevée pour un moment et tantôt précipitée dans l'abîme » (Bossuet). Rien n'y fait. Dans cette société où l'étiquette est souveraine, le jeu confond les rangs ; plutôt que de se passer de jouer, M. de La Rochefoucault prend pour partenaire son laquais qu'il fait asseoir en livrée devant lui. Au jeu, un évêque sacrifie l'exercice de son ministère ; l'évêque de Langres se montre à Versailles maladroit au billard ; rentré dans son diocèse, il n'a de cesse qu'il soit passé maître en ce jeu ; et quand il est sûr de lui, après quelques mois d'étude assidue, il revient à la cour prendre la revanche souhaitée. Tout cela, ce n'est à tout prendre que des ridicules ; mais parfois le jeu mène au vol et des scandales éclatent ; de temps en temps, au jeu du roi, on prend sur le fait des gentilshommes et parfois même des ecclésiastiques occupés à tricher. Leur seule excuse à cette coupable passion de jeu, c'est que trop souvent elle est le seul moyen de soutenir leur rang à la cour, car les coups heureux rétablissent un peu leur fortune compromise par les dépenses où le roi les entraîne en habits, en table, etc. Ils auraient pu travailler, irez-vous ; cela est vrai ; mais les nobles se reconnaissent à ce qu'ils vivent sans travailler, et le roi ne leur aurait pas permis de chercher dans un labeur honnête le moyen de reconstituer leur fortune.

LE JEU DE CARTES, A L'APPARTEMENT, EN 1694.
D'après une gravure en taille-douce d'A. Treuvain.



Enfin, ces gens qui passent pour si courtois, si polis, ils sont grossiers, d'une grossièreté populacière qu'on a peine à croire véritable. La Feuillade et d'Harcourt se prennent de querelle dans un dîner ; ils se jettent à la tête assiettes et couteaux. Au cours d'une autre querelle, les seigneurs se tiennent en pleine cour des propos de charretiers ; l'exemple vient de haut. Un soir, le roi, qui n'était pas, semble-t-il, fort délicat, s'était amusé à faire boire quelques coups de vin à l'une de ses filles légitimées, M^{me} la duchesse. En sortant, il dit à la princesse de Conti, qui n'avait pas jugé à propos de s'associer à cette plaisanterie, « que sa gravité ne s'accommodait pas de leur ivrognerie. La princesse, piquée, laissa passer le roi, puis, se tournant vers M^{me} de Châtillon dans ce moment de chaos où chacun se lavait la bouche, lui dit qu'elle aimait mieux être grave que sac à vin (entendant quelques repas un peu allongés que ses sœurs avaient faits depuis peu ensemble). Ce mot fut entendu de M^{me} la duchesse de Chartres, qui répondit assez haut, de sa voix lente et tremblante, qu'elle aimait mieux être sac à vin que sac à guenilles », faisant allusion à divers bruits peu favorables qui avaient couru sur la conduite de la jeune femme.

Naturellement, une brouille suivit, et cette « picoterie » ne fut pas aisée à calmer.

Aux fêtes, ces gens et le roi lui-même se divertissent comme des portefaix. En 1708, à la fête des rois, quand on cria : « La reine boit ! » on fit tumulte, « et ce qui augmentait encore le bruit du concert formé par tant de voix différentes, raconte gravement le Mercure galant, est que les uns se frappaient dans les mains et les autres trouvaient moyen de frapper harmonieusement sur quelque pièce d'argenterie ». Dans les bals, on se presse, on se foule aux pieds. « Au mariage du duc de Bourgogne (au bal qui eut lieu dans la galerie des glaces), ce fut une foule et un désordre dont le roi même fut accablé. Monsieur fut battu et foulé dans la presse ; on peut juger ce que devinrent les autres. Plus de place, tout de force et de nécessité ; on se fourrait où on pouvait. » (Saint-Simon.) Dans une autre solennité du même genre, la lourde Madame, la puissante Palatine, vit ses vêtements presque mis en pièces. Y a-t-il, dans le bal, quelque événement qui pique la curiosité, tout ce beau monde, en apparence si retenu, se bouscule et monte à qui mieux mieux sur les chaises ou sur les bancs. A l'appartement, chaque fois, la chambre de collation et la chambre de liqueurs sont vidées jusqu'à la dernière confiture et jusqu'au dernier flacon.

Puis, comme, à la fin du règne, « l'ennui, dit Madame, règne ici plus qu'en aucun autre lieu du monde », on voit les princesses recourir à des amusements d'écoliers mal élevés. Que la duchesse de Bourgogne avec ses dames, le duc d'Anjou et le duc de Berry, dîne à la clochette, c'est-à-dire sans aucun apparat, on comprend ce souci d'échapper au moins quelques instants à la pesante étiquette de la cour. Mais on reste étonné de voir les princesses s'échapper, pour aller, à la grande colère de Monsieur, tirer des pétards sous ses fenêtres, ou bien encore faire monter des corps de garde des pipes et du vin et s'enivrer comme des Suisses. On ne s'étonne pas moins, dans cette cour qui se dit raffinée, de voir ces jeunes femmes et ces jeunes gens prendre pour souffre-douleur la misérable M^{me} Panache, et surtout l'on admire le divertissement qu'on tirait de cette malheureuse folle.

M^{me} Panache étoit une petite et fort vieille créature avec des lippes et des yeux éraillés à y faire mal à ceux qui la regardoient, une espèce de gueuse, qui s'étoit introduite à la cour sur le pied d'une manière de folle, qui étoit tantôt au souper du roi, tantôt au dîner de Monseigneur et M^{me} la Dauphine ou à celui de Monsieur à Versailles ou à Paris, où chacun se divertissoit à la

mettre en colère, et qui chantoit pouille aux gens à ces dîners-là pour faire rire, mais quelquefois fort sérieusement et avec des injures qui embarrassoient et qui divertissoient encore plus ces princes et ces princesses qui lui emplissoient ses poches de viandes et de ragoûts dont la sauce découloit tout du long de ses jupes, et que les uns lui donnoient une pistole ou un écu, et les autres des chiquenaudes et des croquignoles dont elle entroit en furie, parce qu'avec ses yeux pleins de chassie, elle ne voyoit pas au bout de son nez, ni qui l'avoit frappée, et que c'étoit le passe-temps de la cour. (Saint-Simon.)

En terminant ce rapide tableau de la cour sous le règne de Louis XIV, il convient de se demander quels furent les résultats de cette institution qu'on peut considérer comme une des plus typiques de l'ancien régime.

Elle permit d'abord au roi de réaliser son dessein de concentrer tout le gouvernement autour de lui ; les ministres, constamment auprès de lui, achevèrent de perdre toute indépendance ; bientôt même et surtout dans la seconde partie du règne, ils perdirent toute espèce d'initiative ; elle a donc en un sens contribué à la formation de ce régime où tout part du roi et tout revient au roi, qu'on appelle la centralisation monarchique.

En second lieu, elle dérangerait l'équilibre des finances, par les dépenses continuelles qu'elle entraîna, non pas seulement par les fêtes et les constructions, mais par les libéralités auxquelles elle entraîna le roi. Lorsqu'on parcourt les écrits de Dangeau et de Saint-Simon, on relève à chaque instant la mention de sommes octroyées par le roi à des courtisans pour leur permettre de payer leurs dettes, de pensions, etc. ; et ces loteries que le roi faisait tirer aux dames, qu'était-ce sinon des libéralités déguisées ?

REPAS A LA COUR DE DANEMARK AU XVII^e SIÈCLE.
D'après une gravure en taille-douce de Lepautre (1617-1682).



L'institution de la cour eut un résultat plus néfaste encore en isolant le roi et sa noblesse du reste du royaume ; le roi, qui ne sort plus de Versailles, n'est plus en contact avec son peuple ; les appartements du château finissent par être pour lui la France tout entière. Ce n'est plus que parmi les gens de cour qu'il recrute ses collaborateurs, et les mauvais choix de la seconde partie du règne condamnent cette politique du roi.

Mais il faut bien reconnaître que l'éclat de cette cour fut pour beaucoup dans la renommée de la France au XVII^e siècle ; la cour de Louis XIV provoqua l'admiration des autres souverains, et la maladroite imitation qu'en fit plus d'un prince étranger, notamment en Allemagne et jusqu'en Scandinavie, fut un hommage indirect rendu à la France de ce temps.

Ce furent là quelques-uns des résultats immédiats de cette institution ; mais il y en eut d'autres plus généraux et d'une portée plus lointaine.

Malgré les grossièretés que nous avons signalées, elle devint pour la France tout entière le modèle que la société française cherche à imiter ; elle régla les usages et les mœurs. « Le rebut de la cour est reçu à la ville, écrit La Bruyère, dans une ruelle, où il défait les magistrats même en cravate et en habit gris, ainsi que le bourgeois en baudrier, les écarte et devient maître de la place : il est écouté, il est aimé ; on ne tient guère plus qu'un moment

contre une écharpe d'or, et une plume blanche, contre un homme qui parle au roi et qui voit les ministres. Il fait des jaloux et des jalouses : on l'admire, il fait envie ; à quatre lieues de là, il fait pitié. »

La communauté d'existence de tant de personnes poursuivie si longtemps développa en elles l'usage de la conversation, d'une conversation savante, nuancée, où les gens se comprenaient à demi mot, où les moindres allusions étaient saisies par des esprits continuellement occupés à s'observer et à se surveiller ; la cour fit naître ainsi cet esprit de conversation où la société française allait exceller au siècle suivant ; c'est donc à elle qu'est due en grande partie la vie de salon.

C'est la cour, dont les écrivains et les artistes recherchèrent le suffrage ; c'est le ton de cour qu'ils essayèrent d'attraper ; ce fut les sujets que la cour aimait qu'ils traitèrent par-dessus tout ; et à ces fins connaisseurs des mobiles et des motifs qui nous régissent, ils offrirent surtout des peintures du cœur humain. En art, la noblesse du style, appréciée des gens de cour, fut l'idéal cherché par les artistes qui négligèrent trop souvent pour elle l'étude de la vie réelle.

Ainsi la cour contribua à rendre la société française élégante et polie ; mais, d'autre part, elle développa dans notre pays l'égoïsme, la vanité, la passion du luxe ; elle ruina les fortunes, elle abaissa les caractères ; tout compte fait, elle fit à la France plus de mal que de bien.

BAL MASQUÉ A VERSAILLES EN FÉVRIER 1745, A L'OCCASION DU
MARIAGE DU DAUPHIN.

Gravure en taille-douce de Cochin (1715-1790).



Sous les successeurs de Louis XIV, la cour ne retrouva ni l'éclat ni la prépondérance dans la société française qu'elle avait eus pendant le règne du grand roi.

D'abord sous la Régence il n'y eut plus de cour ; Versailles fut presque constamment délaissé, la cour ne se réunissant que pour les cérémonies officielles, telles que les réceptions d'ambassadeurs. Le régent vécut de préférence à Paris, au Palais-Royal, et le jeune roi résida au Louvre ; c'est là qu'il reçut Pierre le Grand. Le roi majeur, la cour revint à Versailles ; mais, dit un des historiens du château, Dussieux, « sous Louis XV, Versailles est une résidence officielle, solennelle, où le roi est quelquefois, à certains jours, pour certaines cérémonies, pour la réception des ambassadeurs, pendant le Carême, mais qu'il abandonne aussitôt que l'obligation d'y être n'existe plus ». De préférence, il resta à Choisy où l'étiquette est beaucoup moins rigoureuse.

Cependant les cérémonies de famille, fréquentes par suite du grand nombre d'enfants de Louis XV, les mariages et les deuils, rendirent à la cour quelque chose de sa pompe et de son éclat. Les fêtes de 1745, pour le mariage du Dauphin, illustrées par le burin de Cochin, sont restées

justement célèbres. L'étiquette reprit aussi peu à peu sa rigueur, au grand désespoir de la dauphine Marie-Antoinette.

Aussi le fait important de l'histoire de la cour sous le règne de Louis XVI est-il le déclin de l'étiquette qui va toujours croissant ; certes, le roi s'est entièrement réinstallé à Versailles ; le cérémonial du lever et du coucher subsistent ; le roi et la reine continuent à dîner en public, à la joie des badauds que le publiciste Mercier nous montre traversant à la hâte les différents appartements du palais pour voir les unes après les autres les tables princières. La chasse tient toujours le premier rang parmi les divertissements du prince.

Mais la pénurie du trésor interdit le renouvellement des somptueuses fêtes du temps jadis. Telle institution fondamentale de l'ancienne cour, comme l'appartement, se réduit à n'être plus, nous apprend M^{me} de Genlis, dans son Dictionnaire des étiquettes de la cour, qu'une réunion de circonstance, l'assemblée solennelle et générale de toute la famille royale, des princes du sang et de toute la cour, à l'occasion d'un événement mémorable : traité de paix, naissance ou mariage dans la famille royale. La cérémonie « se réduisait à faire sa cour au roi, établi à une table de jeu, dans un immense salon ou dans une galerie. Toutes les personnes présentées y étaient admises ; on jouait, et les femmes qui ne jouaient pas faisaient leur cour, assises sur des pliants. »

Ces jours-là, il faut bien que la jeune reine enferme sa taille encore mince dans l'énorme robe de cour ; mais elle a hâte de la quitter pour retourner en robe légère de gaze, en chapeau de paille, à l'habitation rustique qu'elle s'est fait construire, au hameau de Trianon. Là, comme autrefois la duchesse de Bourgogne à la Ménagerie, elle joue à la paysanne, elle traite les vaches et de ses blanches mains bat le beurre et pétrit le fromage. Mais ces amusements innocents durent quelques années à peine. La Révolution éclate, à laquelle la cour, par son aveuglement, sa résistance entêtée aux vœux de la nation, a largement contribué ; le 5 octobre 1789, le peuple de Paris vient enlever son roi pour le soustraire à son entourage abhorré ; le roi abandonne Versailles : la cour a vécu.



1 On appelle corps, dans un emblème, la figure, et âme la devise qui l'accompagne et l'explique.

2 J'ai suivi et parfois transcrit pour cet exposé l'excellent résumé que Chéruel a donné dans son Dictionnaire des Institutions de la France, à l'article MAISON DU ROI.

3 On appelait ainsi à cause de la couleur de leur livrée les laquais du roi.

4 On voit, d'après ce texte, que, pour visiter le château, il fallait une autorisation, un billet.

5 « Le roi, écrit Saint-Simon, était toujours vêtu de couleur plus ou moins brune, avec une légère broderie. jamais sur les tailles, quelquefois rien qu'un bouton d'or, quelquefois du velours noir. Toujours une veste de drap ou de satin rouge, ou bleue, ou verte, fort brodée. Jamais de bague et jamais de pierreries qu'à es boucles de souliers, de jarretières et de chapeau toujours bordé de point d'Espagne avec un plumet blanc. Toujours le coron bleu (le cordon de l'ordre du Saint-Esprit) dessous, excepté des noces ou autres fêtes pareilles qu'il le portait par-dessus, fort lourd avec 8 ou 10 millions de pierreries. » Le roi avait en outre un Prodigeux assortiment de perruques ; il en avait de propres à chaque moment de la journée ; elles étaient l'œuvre d'un fameux perruquier, Binet, d'où le nom de binette donné aux produits de son art, terme qui s'est étendu ensuite plaisamment au visage tout entier.

La cour du Roi Soleil : avant le règne de Louis XIV, formation de la cour et son installation à Versailles, fêtes et divertissements, le cérémonial, la cour après Louis XIV

<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k6568503h>

À propos de cette édition numérique

Cette édition numérique est issue d'un programme de numérisation du patrimoine mené par la Bibliothèque nationale de France pour enrichir Gallica, la bibliothèque numérique de la BnF et de ses partenaires. En ligne depuis 1997, Gallica s'enrichit chaque semaine de milliers de nouveautés et offre aujourd'hui accès à plusieurs millions de documents numérisés : imprimés (livres, revues et fascicules de presse), manuscrits, estampes et photographies, documents sonores, partitions, cartes et plans... Les imprimés sont d'abord numérisés en mode image (prise de vue photographique) puis le texte est extrait de manière automatique grâce aux techniques de reconnaissance optique de caractères (*optical character recognition* ou OCR). Les algorithmes informatiques utilisés définissent

également de manière automatique la structure de l'ouvrage (en-têtes et pieds de page, illustrations, tableaux, etc.). L'état du document imprimé (taches, pages déchirées) et les caractéristiques de la typographie employée peuvent entraîner des erreurs lors de l'OCR. Le texte ainsi produit est ensuite relu, corrigé, et converti au format ePub (*electronic publication* ou « publication électronique »), format ouvert standardisé pour les livres numériques. Malgré tous nos efforts pour respecter au mieux le format original du livre, il est possible que vous retrouviez des coquilles ou des problèmes de mise en page qui auraient échappé au relecteur. N'hésitez pas à nous signaler ces anomalies à l'adresse gallica@bnf.fr.

Conditions d'utilisation

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'œuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.
- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

Cliquer ici [pour accéder aux tarifs et à la licence](#)

2/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.
- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

3/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

4/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

5/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

6/ Pour obtenir la reproduction d'un document de Gallica en haute définition, contacter reproduction@bnf.fr

7/ Pour utiliser un document de Gallica sur un support de publication commercial, contacter utilisation.commerciale@bnf.fr